

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 4.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 5 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 27 JANVIER 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces: No. 319, Rue St. Antoine, Montréal.—GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

SOMMAIRE

Aux prêtres et instituteurs.—L'index du volume VI.—Déménagement.—Consécration du nouvel évêque de St. Hyacinthe.—La garde-fantôme.—Notre commerce de bois.—La banque Ville-Marie.—Concours d'éloquence.—Un pèlerinage à l'Île-aux-Coudres.—Vingt mille lieues sous les mers.—Pour rire.—L'heure des enfants.—Variétés.—Bibliographie.—La prison de l'abbaye.—Cour criminelle du district de Terrebonne.—Mgr. Dupanloup.—Notes locales.—Un ermite canadien.—Feuilleton: Aventuriers et corsaires.—Nouvelles de la semaine: Ottawa, Québec, États-Unis, Europe.—Jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES.—L'abbé Epiphane Lapointe.—Carte de l'Île-aux-Coudres.—Le centenaire à Québec: Bal costumé à la citadelle; La garde-fantôme.

AUX PRÊTRES ET INSTITUTEURS

Nous sommes décidés d'ajouter à nos listes d'abonnés tous les curés, instituteurs et institutrices qui ont le malheur de n'y être pas inscrits. C'est pourquoi nous leur offrons des conditions spéciales. Tout prêtre, tout maître d'école, toute institutrice qui nous enverra \$2.50 par lettre enregistrée ou mandat de poste, recevra *L'Opinion Publique* pour un an, et la prime, *franco*.

L'INDEX DU VOL. VI

Plusieurs abonnés demandent l'index à hauts cris. Qu'ils sachent qu'il est prêt à être imprimé, et que s'il ne leur est pas envoyé avec le prochain numéro de ce journal, ils le recevront certainement avec le numéro suivant. Ainsi, patience!

DEMÉNAGEMENT

Nous donnons avis à nos abonnés, ainsi qu'aux nombreux clients et amis de la maison, que nous sommes sur le point de déménager les bureaux de *L'Opinion Publique* aux magnifiques ateliers que nous venons de construire dans la rue Bleury, près de la rue Craig. L'entrée principale se trouve au numéro 7, rue Bleury. Nous pensons y être installés dans dix jours. Transporter un si vaste établissement n'est pas un jeu d'enfant; et tout rétablir en ordre est une œuvre difficile et longue. Nous cherchons à prendre nos précautions pour que *L'Opinion Publique* paraisse au jour et à l'heure ordinaire pendant le déménagement. Si, cependant, par quelque cause imprévue, le service d'un numéro venait à retarder un peu, nos lecteurs sauront que le délai n'est que le résultat d'un accident et ne s'en inquiéteront pas. De plus, comme nous serons obligés d'imprimer un numéro d'avance, nos abonnés ne se formaliseront pas de n'y trouver que peu de nouvelles.

CONSÉCRATION

DU NOUVEL ÉVÊQUE DE ST. HYACINTHE

Parmi toutes les cérémonies de l'Église, aucune n'est imposante et solennelle comme le sacre d'un évêque. L'importance de cet acte sur les destinées du peuple, la présence de plusieurs évêques consacrant, l'assistance d'un clergé nombreux, le rite majestueux, les riches parures, les invoca-

tions, les prières, les bénédictions répétées, dont le nouveau pasteur est l'objet, tout contribue à impressionner le spectateur, et à lui faire sentir la gravité de l'occasion que l'Église entoure de tant de pompe.

Dimanche, le 16 janvier, la cathédrale de St. Hyacinthe intrônisa son quatrième évêque. Les draperies, les ornements, les fleurs décoraient le chœur. Deux autels et deux trônes étaient préparés pour le Consécrateur et l'Élu. La foule se pressait dans le temple. Dans le sanctuaire dix évêques et cent cinquante prêtres représentaient le clergé du Canada et des États-Unis. L'archevêque de Québec officiait, assisté des évêques des Trois-Rivières et de Gratianopolis, et accompagné des évêques de Rimouski, de Sherbrooke, d'Ottawa, de Burlington, d'Albany, et de l'ancien évêque de Cleveland, Mgr. Rappe. Le cérémonial fut donc accompli avec toute la solennité possible. Et c'est ici que l'on peut admirer le soin minutieux que l'Église apporte en transmettant la houlette du pasteur, pour que la doctrine et la discipline demeurent toujours intactes. C'est ainsi que les formules, si importantes, de l'admonition et de l'interrogatoire, se sont conservées d'âge en âge. Le consécrateur avertit le nouvel évêque qu'il lui impose un lourd fardeau; puis, celui-ci prête, sur les saints évangiles, serment de fidélité à la sainte Église et à son chef. Il répond ensuite aux questions qui lui sont posées sur sa doctrine. Le consécrateur lui enjoint l'obéissance, la chasteté, la pauvreté évangélique, l'humilité, la patience, la charité. Il lui rappelle les principaux articles de foi; puis il procède à la consécration, qui s'opère à différentes époques pendant le Saint Sacrifice. Enfin, après le chant du *Veni Creator*, l'onction du saint chrême, la bénédiction de la crosse, de l'anneau, et de la mitre du nouvel évêque, celui-ci est conduit à son trône par le consacrant et son assistant, qui le tiennent chacun par la main. C'est alors que s'entonne le *Te Deum*, pendant le chant duquel le consacré parcourt l'église, répandant parmi son peuple la primeur de ses bénédictions épiscopales. Un chœur exercé exécuta, sous l'habile direction de M. Hamel, la douzième messe de Mozart, et dans les intervalles, la bande du séminaire joua plusieurs morceaux brillants. Le sermon fut prêché par M. Antoine O'Donnell, curé de St. Denis. Ce vénérable prêtre possède le don de l'éloquence sacrée, et son discours fut digne de la circonstance. Le portrait qu'il traça de l'évêque catholique mérita l'admiration, comme il remua les cœurs de son auditoire nombreux et distingué. La messe fut suivie d'un banquet magnifique, préparé par les dames de St. Hyacinthe. Dans l'après-midi la prise de possession civile eut lieu, et la journée se termina par une fête au séminaire.

Monseigneur Moreau reçut plusieurs cadeaux de grand prix. Les paroissiens de Bécancour, village où naquit sa Grandeur, lui présentèrent un calice d'or, d'un travail exquis. Ce don de ses amis d'enfance a dû lui plaire plus que tout autre.

Le choix de N. S. P. le Pape est appuyé par le sentiment unanime du peuple et du clergé; et nous faisons des vœux pour que monseigneur Moreau gouverne pendant de longues années le diocèse qu'il a administré à plusieurs reprises avec tant de zèle et de sagesse.

G. E. D.

LA GARDE-FANTÔME

(Voir la gravure)

Il y a quinze jours, nous avons donné les détails du bal costumé qui fit partie de la célébration du centenaire à Québec, le 31 décembre dernier. Aujourd'hui, grâce aux talents et à l'obligeance du colonel Strange et du capitaine LaRue, nous reproduisons une des scènes de cette soirée mémorable. C'est celle de l'apparition de la garde-fantôme.

A minuit, lorsque le clairon sonna pour relever la garde, un peloton de soldats portant le costume militaire de 1775, parut soudain, comme sortant de terre, et vint se ranger, l'arme au pied, devant le colonel Strange. Le sergent, qui commandait cette escouade de fantômes de 1775, prit alors la parole en ces termes:

« Commandant, nous sortons de nos tombeaux, ce soir, le centième anniversaire d'un combat glorieux. Il y a eu cent ans à minuit que nous, soldats, avons combattu et victorieusement repoussé les armées de l'Ouest. Nous sommes heureux de voir notre citadelle toujours défendue par des Canadiens, Anglais et Français. Mais maintenant, colonel, avant de descendre dans notre froide prison, nous vous demandons de nous payer un tribut et de tirer de ces remparts un dernier salut. »

Le colonel répondit alors sur le même ton à ses revenants de 1775, et un salut fut tiré de la citadelle.

Dans le premier plan de la gravure, on voit le colonel Strange, le major Montizambert et quelques autres officiers de la garnison. En arrière, paraissent les soldats de 1775; tandis que de chaque côté, s'échelonnent quelques-uns des convives, habillés à la mode du siècle dernier. Audessus, dans un trophée symbolique, se marient les drapeaux de l'Angleterre et de la France, entre lesquels un vieux canon se tient dans une attitude des plus paisibles, flanqué de deux faisceaux d'armes, qui ne sont destinés désormais, espérons-le, qu'à briller dans les manœuvres inoffensives des jours de parade. Au sommet, à droite et à gauche on voit le dessin de deux des monuments qui font partie des plans de Lord Dufferin; le nouveau châteaueau St. Louis, et les tourelles de la porte du Palais. Espérons, soit dit en passant, que Québec ne permettra pas que le magnifique projet de Son Excellence devienne lettre morte, mais qu'un effort suprême sera fait pour conserver à la ville forteresse son cachet antique, tout en satisfaisant aux exigences du progrès moderne. G. E. D.

NOTRE COMMERCE DE BOIS

Nous sommes heureux d'apprendre que cette année s'ouvre avec d'excellents présages pour cette branche si importante de notre commerce d'exportation. La provision de bois canadien sur les marchés anglais s'épuise rapidement, et les prix augmentent. D'un autre côté, des restrictions ont été placées sur l'exportation du bois de la Norvège, et les ports de la mer Baltique se sont fermés plus tôt que d'habitude. Ces circonstances n'ont été connues ici que trop tard pour permettre aux spéculateurs d'augmenter la production de bois carré cet hiver, de sorte que la quan-

tité qui sera coupée, avec les *stocks* qui représentent l'excédant de la production de l'hiver dernier, suffiront à peine pour combler les commandes ce printemps, et réaliseront de beaux bénéfices. Car en outre, l'ouvrage étant rare cet automne, les bûcherons ont été engagés à très-bon marché, et le bois qui sera flotté à la fonte des neiges coûtera moins que les années précédentes. Une autre circonstance favorable se trouve dans l'augmentation du tarif des grandes voies ferrées, aux États-Unis. Cette hausse dans le fret exclura des États de l'Est les bois du Michigan, et livrera aux manufacturiers de l'Ottawa les marchés d'Albany, de Burlington et de New-York.

G. E. D.

LA BANQUE VILLE-MARIE

C'est avec beaucoup de plaisir que nous constatons l'état prospère de cette institution canadienne, et la conduite prudente qui en caractérise la direction. La banque, après avoir payé deux dividendes, le premier de 4, et le dernier de 3 pour cent, se trouve avec un surplus de \$41,626.41, à part son *fonds de réserve* qui s'élève à \$40,000. Les profits nets de l'année 1875 ont été de \$92,678.68. Ces résultats furent communiqués à l'assemblée générale des actionnaires tenue le 15 courant, à laquelle les officiers suivants furent élus:

Charles Lacaille, Président.
John A. Leclerc, Vice-Président.
Pierre P. Martin,
L. Chaput,
E. H. Trudel,
C. F. Vinet,
Thos. Wilson. } Directeurs
P. A. Fauteux, caissier.

G. E. D.

CONCOURS D'ÉLOQUENCE

Règlement concernant le concours d'éloquence française ouvert par l'Institut-Canadien de Québec.

Art. I.—L'Institut-Canadien de Québec, grâce à la générosité de l'un de ses membres, ouvre un concours d'éloquence française auquel sont appelés tous les Canadiens.

Art. II.—Chaque concurrent devra adresser, avant le 1er de septembre prochain, deux plis cachetés au secrétaire-archiviste de l'Institut-Canadien; le premier contenant son travail et une épigraphe; le second, la déclaration signée que l'ouvrage est inédit, avec la reproduction de l'épigraphe susdite suivie du nom de l'auteur et de l'indication de sa demeure.

Art. III.—Les juges seront choisis par les membres du comité de lecture et de discussion de l'Institut; ils décideront d'après le mérite absolu.

Art. IV.—La lecture des pièces envoyées au concours devra exiger un temps variant de une demi-heure à une heure, ni plus ni moins.

Art. V.—Le Lauréat sera proclamé en séance solennelle de l'Institut et recevra une médaille d'or portant les armes de l'Institut-Canadien de Québec avec la date et l'inscription: « Prix d'éloquence. »

Art. VI.—Seront exclus du concours: 1o. Les élèves des universités, des collèges et des écoles; 2o. Tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se feront connaître comme concurrents avant la proclamation du lauréat.

Art. VII.—L'Institut-Canadien se réserve la propriété de toute pièce envoyée au concours.

Art. VIII.—Le sujet du concours sera: « Christophe Colomb. »

Vraie copie,

H. J. B. CHOUINARD,

Secrétaire-archiviste de l'Institut-Canadien de Québec.

Québec, 13 janvier 1876.

UN PÈLERINAGE

L'ÎLE-AUX-COUDRES

CHAPITRE PREMIER

Départ.—Le capitaine Charles Gagnon.—Arrivée à l'Île-aux-Coudres.—La croix de l'Islette.—Mœurs des Insulaires.—La Roche à Caya.—Brigitte Savard.—L'Abbé Epiphane Lapointe.

I

L'île aux Coudres, une des plus petites du fleuve Saint-Laurent, jouit d'une réputation que pourrait lui envier plus d'une de ses sœurs voisines. Les habitants des rives environnantes regardent et aiment ce coin de terre isolé, paisible, solitaire, comme un lieu privilégié. D'où vient cette prédilection, je devrais dire cette partialité ? Serait-ce à cause de la gracieuse beauté de ses paysages, de son site pittoresque au pied des gigantesques montagnes du Nord qui la dominent ? Est-ce à cause des mœurs patriarcales, de l'hospitalité antique de ses habitants qui, mieux que partout ailleurs, ont conservé le type des anciens Canadiens ? Ou plutôt ne serait-ce pas à cause des pieux souvenirs qui s'y rattachent ? Le peuple se rappelle-t-il que cet îlot est un terrain sanctifié ; que c'est sur ce rocher qu'a été célébrée jadis la première messe qui ait été dite au Canada ; que depuis ce jour, il est devenu comme l'autel de la patrie ? Il y a sans doute un peu de tous ces motifs dans le culte de prédilection qu'on a voué à cette île.

Une excursion à l'Île-aux-Coudres n'est pas toujours une simple promenade, un voyage ordinaire ; il s'y mêle une pensée religieuse, l'idée d'un pèlerinage. Ainsi, par exemple, c'est un dimanche qu'on ira passer à l'Île-aux-Coudres, pour aller entendre les belles voix des chœurs, dont la renommée est connue sur les deux rives du fleuve. On ne fait jamais le tour de l'île sans vénérer l'endroit où s'est dite la première messe, que les guides ne manquent pas d'indiquer aux pèlerins.

Êtes-vous de ceux qui aiment ces belles choses, la majesté de la nature, la fraîcheur des vieux souvenirs, les traditions légendaires, les anecdotes historiques, alors un pèlerinage à l'Île-aux-Coudres ne sera pas pour vous sans agrément. Vous y éprouverez à la fois les plaisirs de la vue, de l'esprit et du cœur.

Si vous le voulez, nous irons choisir une embarcation sur la pointe de Saint-Roch des Aulnaies, qui est l'endroit du sud le plus rapproché de l'Île-aux-Coudres.

Nous mettrons à la voile au commencement du montaut ; car le vent est sud-ouest. Ces deux forces qui se rencontrent, la brise qui descend et la marée qui monte, vont se balancer l'une l'autre et nous conduire dans une couple d'heures au bout d'en haut de l'île, dans l'anse de l'Islette, où notre chaloupe trouvera un mouillage excellent et sûr.

Le vent a fraîchi depuis le matin et soulève les vagues qui blanchissent au large, mais cette forte brise nous assure un beau temps pour toute la journée. Nous serons ballottés passablement dans la Traverse ; toutefois soyez sans crainte, car le pilote qui tient la barre, Charles Gagnon, est un vieux marin fort habile. C'est un vrai loup de mer d'une expérience consommée, qui a passé les trois quarts de sa vie sur le fleuve. Depuis quarante ans qu'il navigue, il n'est pas un port qu'il n'ait fréquenté, pas une anse où il n'ait jeté l'ancre. Tous les écueils lui sont connus, et il peut vous dire les différentes directions des courants et des raz de marées à chaque heure du jour. Il sait tous les caprices du vent, et il prévoit les variations de l'atmosphère avec une sagacité toujours surprenante.

C'est un homme d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, d'un tempérament sec, d'une complexion un peu frêle ; son visage, hâlé par le vent et l'eau de mer, est sillonné de rides profondes qui ont été creusées moins par les ans que par les rudes travaux de son métier. Ses cheveux, longs

et plats, tombent en mèches grisonnantes sur ses tempes. Son regard de lynx et ses lèvres minces donnent à sa physionomie un air rigide et même farouche pour ceux qui ne le connaissent pas. Mais cette rude écorce cache un caractère loyal et généreux. Il passe un peu pour sorcier, tant il est chameux et prompt dans ses voyages. On dit qu'il fait du vent à sa guise. Plusieurs l'ont vu, disent les gens superstitieux, jeter sa chique à l'eau du côté d'où il veut avoir du vent, et un quart d'heure après, il s'est élevé une grande brise exprès pour lui.

II

—Borde la misaine ! crie-t-il à son compagnon, qui vient de lever l'ancre. Tout est prêt ; nous partons.

La chaloupe se penche gracieusement sous ses voiles qui se gonflent au souffle de la brise, et gagne rapidement la haute mer. Derrière nous, la côte du sud s'abaisse à mesure qu'elle s'éloigne. À notre droite, le rivage s'arrondit en longue courbe pour former l'anse de Sainte-Anne, au fond de laquelle s'élève l'église et le village de cette paroisse, avec la montagne qui sert de piédestal au collège. Cette langue de terre boisée qui ferme là-bas l'anse de Sainte-Anne, c'est la pointe de la Rivière-Ouelle. À notre gauche, la côte se prolonge en ligne sinueuse qui va se perdre à l'horizon.

Déjà nous dépassons les Piliers, rochers stériles dont l'un sert de base à la tour d'un phare entretenu par le gouvernement. À mi-traverse, nous découvrons la *Bouée Caille* qui bondit sur les flots comme un bouchon de liège.

Ce navire peint en rouge que vous voyez à l'ancre, sur notre gauche, au milieu de la Traverse, c'est la lumière flottante, appelée communément le bâtiment de lumière par nos Canadiens ; il est placé là pour indiquer le chenal aux navigateurs. Vous avez souvent entendu sans doute, dans les temps de brume, un sourd mugissement qui vient du fleuve et qui retentit de minute en minute, comme le ronflement formidable d'un monstre marin : ce bruit n'est autre chose que le sifflet d'alarme de ce navire. Mu par la vapeur, ce mécanisme se fait entendre de très-loin, car vous n'ignorez pas que la Traverse de Saint-Roch est une des passes les plus dangereuses du Saint-Laurent.

À mesure que nous approchons de l'Île-aux-Coudres, les montagnes du nord s'élèvent et grandissent au-dessus de nos têtes comme d'énormes géants qui menacent de nous écraser. En face de nous, les caps s'ouvrent pour former la vaste anfractuosité de la Baie Saint-Paul, au fond de laquelle se précipite la rivière du Gouffre, qui tombe de cascade en cascade du haut de ces montagnes. En remontant vers Québec, voici d'abord les *Côtes Raïdes* : ce sont les pics les plus élevés qu'on aperçoit. Plus loin, voici l'embouchure de la petite rivière Saint-François, qu'indique ce long promontoire. Enfin, tout au loin, au-delà du cap Maillard et fermant l'horizon, s'avance la tête bleuâtre du cap Tourmente.

L'Île-aux-Coudres qui, de la côte du sud, n'apparaît que comme une ligne d'un bleu plus foncé que celui des Laurentides, se dessine maintenant devant nous avec ses rangées de maisons sur le bord de la grève, ses côtes couronnées de feuillage, ses anses, ses promontoires plantés d'épinettes et de sapins toujours verts. Nous longeons les longues files de perches qui forment l'enceinte de la pêche aux marsouins. La mer devient plus rase, et enfin notre chaloupe jette l'ancre au pied du rivage de l'Islette.

III

Le beau sable fin de la grève nous invite à descendre. Ici même commence notre pèlerinage.

Le promontoire sur lequel nous venons de mettre pied à terre a été jadis témoin d'une scène religieuse dont les bons habitants de l'île ont voulu perpétuer le souvenir.

Gravissons cette colline ombragée d'un

bouquet d'épinettes, et suivons le sentier qui circule sur le versant opposé. Nous sommes en face d'une grande croix érigée en 1848, grâce au zèle et à la piété d'un enfant de l'île, M. l'abbé Epiphane Lapointe, mort en 1862, curé de Rimouski. Cette croix, construite en bois, menace déjà ruine : le vent, la pluie, les neiges de notre climat rigoureux l'ont rongée et vieillie en peu d'années. La palissade qui la protégeait est dans un état de délabrement tel, qu'avant peu, elle aura complètement disparu. Sur le piédestal de cette croix, dont la forme est exquise, quoique simple, atteste le goût de celui qui en a donné le plan, on lit l'inscription suivante :

ICI
FUT CÉLÉBRÉE
LA PREMIÈRE MESSE
DITE À L'ISLE-AUX-COUDRES,
PAR
LE RÉVÉREND PÈRE DE LA BROUSSE.
1765.

Les pèlerins de l'île qui seraient étrangers à l'histoire du Canada, pourraient être facilement induits en erreur en lisant cette inscription. Il y avait deux cent trente ans que la première messe avait été dite à l'Île-aux-Coudres, quand le vénérable Père de la Brosse vint dresser sur cette pointe son autel portatif et célébrer les saints mystères, en présence des quelques familles établies alors dans l'île. On a simplement voulu consigner la tradition d'après laquelle ce lieu fut témoin de la première messe célébrée dans l'île, depuis l'établissement des premiers colons.

L'Île-aux-Coudres, dont Cartier avait vanté le site et la fertilité, ne fut cependant ouverte à la colonisation qu'au commencement du dernier siècle. Les premières concessions territoriales sont postérieures à 1720. Le grand obstacle au défrichement des terres avait été l'isolement dans lequel se trouvaient les insulaires et la difficulté des communications avec la terre ferme pendant nos longs hivers.

Les habitants de l'île ne recevaient de secours religieux que par les missionnaires qui montaient et descendaient le long de la côte du Nord, une ou deux fois l'année. Plus tard, la desserte de l'île fut confiée au curé de la Baie-Saint-Paul, qui remplit cette fonction jusqu'à l'arrivée du premier curé résidant dans l'Île-aux-Coudres.

D'après la tradition, les officiers religieux se célébraient, avant la construction de la première chapelle, dans la maison d'une famille nommée Dallaire qui demeurait au bout d'en haut de l'île.

De tous les missionnaires qui ont exercé le saint ministère dans cette partie du pays, aucun n'a laissé un nom aussi populaire et aussi vénéré que celui du Père de la Brosse. Tandis que les noms de tant d'apôtres qui ont évangélisé cette région, à travers des dangers et des travaux inouïs, sont oubliés, celui du Père de la Brosse est resté vivant dans toutes les mémoires. Dans bien des familles, il était invoqué comme un saint, et dans la prière du soir que l'on faisait en commun, le nom du Père de la Brosse était ajouté aux litanies des saints. Mon ami, M. l'abbé Lapointe, m'a souvent répété que sa grand-mère et sa mère ne terminaient jamais leurs prières sans faire par trois fois cette invocation : "Saint Père de la Brosse, priez pour nous."

IV.

Hâtons-nous de franchir la langue de terre qui joint le rocher de l'Islette à la côte, car c'est sur le sable de cette grève que les pêcheurs viennent échouer et dépecer les marsouins qu'ils capturent dans l'enceinte de perches que nous venons de cotoyer à notre arrivée. Plus de cent de ces énormes cétaqués ont été pris cette année. Leurs cadavres, abandonnés sur la plage, sont en pleine putréfaction, et les exhalaisons infectes qu'ils répandent étouffent la respiration. Ces dépouilles formeraient un riche engrais qui pourrait être facilement utilisé ; il suffirait de les entasser dans une vaste excavation en y mêlant une certaine

quantité de chaux. Dans l'espace de trois ou quatre mois, ces restes seraient transformés en une matière presque inodore qui pourrait être transportée sans difficulté. Ce procédé aurait le double avantage de débarrasser l'air d'une odeur suffocante et malsaine, et de fournir un fertile engrais, dont l'extrême rareté est une des grandes causes de l'épuisement des terres de l'île. Mais les habitudes routinières de notre race seront encore longtemps un obstacle à cette amélioration.

Nous ferons le tour de l'île en suivant la route qui cotoie le rivage du Nord. Quand nous aurons passé le Ruisseau Rouge, nous couperons la pointe du bout d'en bas, en prenant le chemin de la Roche-Pleureuse. De là, nous monterons par la grève de la Baleine, et nous terminerons notre pèlerinage à l'église, que nous pourrions atteindre d'ici en quelques minutes.

—Tiens, voilà qu'on vient au-devant de nous : ils sont quatre. Approchons, que je les distingue et que je vous les nomme. Je crois reconnaître Uric Bouchard. Oui, c'est bien lui avec sa grosse barbe. Il marche à côté de Joseph Dufour. George Harvey s'avance derrière eux ; il est rejoint par un grand garçon qui m'a l'air de..... mais, oui, c'est bien le grand François Tremblay qui m'a conduit autour de l'île le printemps passé, avec sa jument Jenny, qui ne trotte pas si mal, je vous assure. Celui-ci n'est pas du bout d'en haut : il demeure à la Baleine, sur le haut de la côte.

Quelles braves gens que tous ces habitants de l'Île-aux-Coudres ! ils ont le cœur sur la main. Entrez dans n'importe quelle maison, vous serez chez vous. Votre place est toujours prête au foyer domestique : votre couvert toujours mis à table, et un bon lit vous attend dans la meilleure chambre. Vous pouvez séjourner chez eux tant que vous voudrez ; ils partageront avec vous leur dernier morceau de pain. Mais n'allez pas parler de rémunération : vous leur feriez une insulte. Car ici l'hospitalité se donne comme au temps d'Abraham et de Jacob. Dans chacune de ces maisons, on peut répéter en toute vérité le proverbe canadien : Bon feu, bonne mine, c'est la moitié de la vie. Vous allez voir, ce sera une lutte entre ces braves gens à qui nous offrirons sa voiture.

—Bonjour, Uric, et vous tous, mes braves amis. Comment va-t-on, dans l'île ? Comment sont toutes vos familles ? Monsieur le curé se porte-t-il bien ?

—A merveille, nous sommes tous, grâce à Dieu, en parfaite santé. C'est François Tremblay qui est le plus malade, et il est en danger d'en revenir, comme vous le voyez.

—On vous a vus venir de loin, continue Uric Bouchard. J'avais la longue-vue de la pêche, et je vous ai regardés approcher. Sapristi ! que vous filiez bien ! Le vent est grand ; la mer était blanche comme une mouée de marsouins. Vous couriez sur la lame aussi vite qu'un goéland. Dans un clin d'œil, vous avez passé au travers des perches de la pêche. Quelle fine voilière vous avez là !

—Eh ! bien, François, dis-je en m'adressant à Tremblay, votre *querelle* est-elle encore capable de nous conduire au bout d'en bas de l'île ?

—Il a eu son tour, interrompt Uric ; c'est à moi de vous mener.

—Qu'à cela ne tienne ; il ne faut pas se chicaner pour si peu. Dites-nous donc, Uric, quel nom donnez-vous à ce côteau au pied duquel nous venons de passer ?

—C'est la Butte à Caya, reprend-il. Vous voyez cette grosse pierre dans le champ près d'ici : on l'appelle aussi la Roche à Caya. Elles doivent leurs noms à un pauvre fou qui rôdait continuellement dans ces environs. On le voyait passer de grands bouts de temps, assis sur la roche à regarder la mer, sans rien dire, ou bien à se promener seul sur la butte.

Il est parti pour le cimetière, mais il a laissé son nom ici.

Ce gros caillou que nous allons atteindre dans un instant, à gauche du chemin, marque l'endroit de la maison où est né le premier enfant qui a vu le jour dans l'île. On avait expédié un canot à la Petite-Ri-

vière pour aller chercher une femme qui prit soin de la mère, mais l'enfant vint au monde avant l'arrivée du canot. Elle reçut au baptême le nom de Brigitte. Cette fille dut naître vers 1720 ou 25. Son père se nommait Joseph Savard. Elle fut mariée, dans la suite, à un nommé Thérien (1).

V

On aperçoit d'ici, au fond de cette coulée, un peu à l'écart, la maison paternelle de M. Epiphane Lapointe, cet aimable compagnon, cet excellent prêtre, enlevé, hélas ! bien trop tôt à l'affection de tant d'amis qu'il a laissés après lui. Puis-je me défendre d'évoquer sa mémoire, en passant devant ce lieu natal, témoin de son heureuse enfance ? Puis-je passer outre sans contempler encore une fois ce site admirable dont il nous parlait avec un enthousiasme si vrai, si profondément senti ? C'était une nature de poète et d'artiste, élevée comme les grandes montagnes, dont il portait gravée dans l'âme l'ineffaçable empreinte. Les poètes sont les fils des montagnes, de même que les chamois et les aigles. L'esprit de l'homme, comme l'esprit de Dieu, habite les hauteurs. Leurs gradins sont les degrés d'une autre échelle de Jacob par où montent les intelligences, et d'où elles contemplant les visions de l'infini. Les plaines sont l'image du réel et de la prose, tandis que les sommets reflètent l'image de l'idéal et de la poésie.

Elevé au milieu des grands spectacles de la nature, M. Lapointe en avait les élévations.

Il y avait du souffle, de l'inspiration dans sa figure, aussi bien que dans son esprit. Ses traits énergiquement accentués, son œil de feu, son nez finement taillé, sa bouche délicate, son menton proéminent

(1) Cette tradition m'a été confirmée par François Tremblay, qui habite la côte de la Baleine.



L'ABBÉ ÉPIPHANE LAPOINTE

donnaient à sa physionomie quelque chose de frappant. Son profil superbe me rappelait toujours cette belle tête de saint André que Léonard de Vinci a peinte dans son fameux tableau de la cène.

Il y avait aussi du peintre dans M. Lapointe. Quel est l'élève de son temps au collège de Sainte-Anne qui ne se rappelle ses études à l'estompe, si pleines de vérité et de vie ? Notre artiste canadien, M. Théophile Hamel, de qui il avait pris quelques leçons, reconnaissait en lui une nature d'artiste.

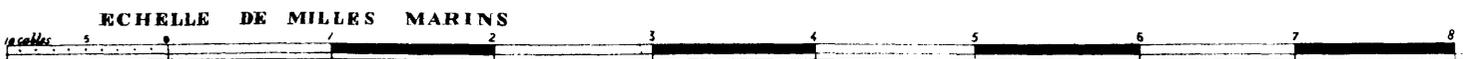
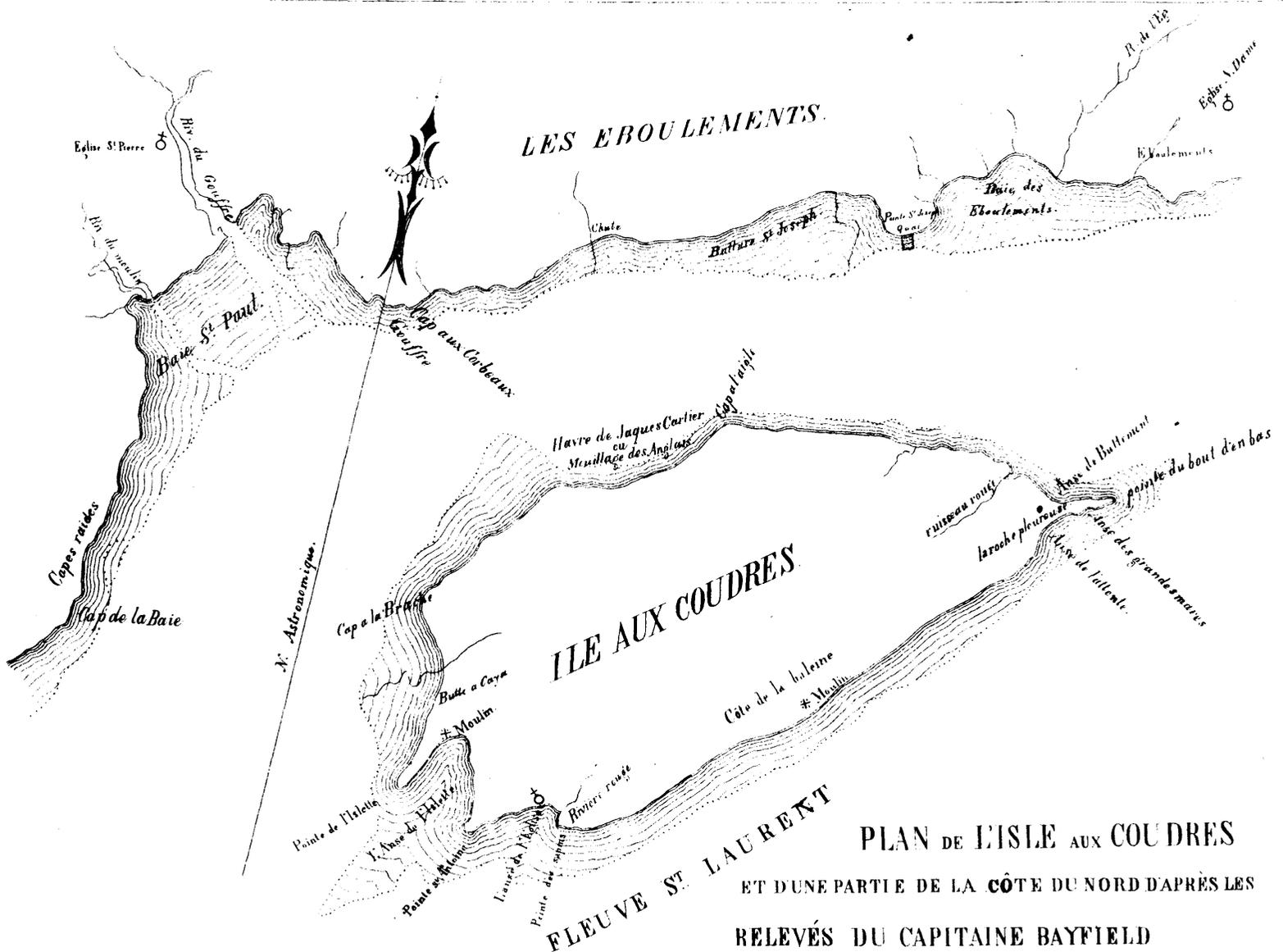
Son talent d'orateur n'était pas moins remarquable. Colorée par une imagination ardente, sa parole débordait avec une abondance, une limpidité qui rappelaient les torrents de ses montagnes.

Au barreau, à la tribune politique, M. l'abbé Lapointe aurait brillé au premier rang. Il ne lui a manqué qu'un théâtre pour développer ses facultés. Placé dans un milieu favorable, il aurait pu devenir peintre, poète, orateur, couronner son nom d'une auréole de gloire, mais il a fait mieux que tout cela : il a été un excellent prêtre. Il a annoncé l'Évangile aux pauvres et aux petits. Comme son divin Maître, il a passé en faisant le bien ; il a répandu sur ses pas la bonne odeur de Jésus-Christ. Grand par l'intelligence, plus grand par le cœur, il s'est fait aimer en faisant aimer son modèle. Missionnaire dans la Gaspésie, aux Illinois, son zèle l'a consumé avant le temps. Ses cendres reposent dans l'église de Rimouski, où il n'a été curé que quelques mois, et cependant il a laissé dans cette paroisse un nom vénéré, une mémoire adorée.

Tendre ami de ma jeunesse, aimable compagnon d'autrefois, reçois mes adieux ! J'ai voulu effeuiller sur ton berceau ces fleurs d'immortelles que je n'ai pu répandre sur ta tombe.

H. R. CASGRAIN.

(A continuer)



CARTE DE L'ILE-AUX-COUDRES

VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS

PAR JULES VERNE

CHAPITRE VI

A TOUTE VAPEUR

(Suite)

Cependant, je m'étonnais des manœuvres de la frégate. Elle fuyait et n'attaquait pas. Elle était poursuivie, elle qui devait poursuivre, et j'en fis l'observation au commandant Farragut. Sa figure, d'ordinaire si impassible, était empreinte d'un indéfinissable étonnement.

— Monsieur Aronmax, me répondit-il, je ne sais à quel être formidable j'ai affaire, et je ne veux pas risquer imprudemment ma frégate au milieu de cette obscurité. D'ailleurs, comment attaquer l'inconnu, comment s'en défendre ? Attendons le jour, et les rôles changeront.

— Vous n'avez plus de doute, commandant, sur la nature de l'animal ?

— Non, monsieur, c'est évidemment un narwal gigantesque, mais aussi un narwal électrique.

— Peut-être, ajoutai-je, ne peut-on pas plus l'approcher qu'une gymnote ou une torpille !

— En effet, répondit le commandant, et s'il possède en lui une puissance foudroyante, c'est à coup sûr le plus terrible animal qui soit jamais sorti de la main du Créateur. C'est pourquoi, monsieur, je me tiendrai sur mes gardes.

Tout l'équipage resta sur pied pendant la nuit. Personne ne songea à dormir. L'*Abraham-Lincoln*, ne pouvant lutter de vitesse, avait modéré sa marche et se tenait sous petite vapeur. De son côté, le narwal, imitant la frégate, se laissait bercer au gré des lames, et semblait décidé à ne point abandonner le théâtre de la lutte.

Vers minuit, cependant, il disparut, ou, pour employer une expression plus juste, il "s'éteignit" comme un gros ver luisant. Avait-il fui ? Il fallait le craindre, non pas l'espérer. Mais à une heure moins sept minutes du matin, un sifflement assourdissant se fit entendre, semblable à celui que produit une colonne d'eau chassée avec une extrême violence.

Le commandant Farragut, Ned Land et moi, nous étions alors sur la dunette, jetant d'avidés regards à travers les profondes ténèbres.

— Ned Land, demanda le commandant, vous avez souvent entendu rugir des baleines.

— Souvent, monsieur, mais jamais de pareilles baleines dont la vue m'a rapporté deux mille dollars.

— En effet, vous avez droit à la prime. Mais, dites-moi, ce bruit n'est-il pas celui que font les cétacés rejetant l'eau par leurs évents ?

Le même bruit, monsieur, mais celui-ci est incomparablement plus fort. Aussi, ne peut-on s'y tromper. C'est bien un cétacé qui se tient là dans nos eaux. Avec votre permission, monsieur, ajouta le harponneur, nous lui dirons deux mots demain au lever du jour.

— S'il est d'humeur à vous entendre, maître Land, répondis-je d'un ton peu convaincu.

— Que je l'approche à quatre longueurs de harpon, riposta le Canadien, et il faudra bien qu'il m'écoute !

— Mais pour l'approcher, reprit le commandant, je devrai mettre une baleinière à votre disposition !

— Sans doute, monsieur.

— Et la mienne ?" répondit simplement le harponneur.

Vers deux heures du matin, le foyer lumineux reparut, non moins intense, à cinq milles au vent de l'*Abraham-Lincoln*. Malgré la distance, malgré le bruit du vent et de la mer, on entendait distinctement les formidables battements de queue de l'animal, et jusqu'à sa respiration halétante. Il semblait qu'au moment où l'énorme narwal venait respirer à la surface de l'océan, l'air s'engouffrait dans ses poumons, comme fait la vapeur dans les vastes cylindres d'une machine de deux mille chevaux.

— Hum ! pensai-je, une baleine qui aurait la force d'un régiment de cavalerie, ce serait une jolie baleine !

On resta sur le qui-vive jusqu'au jour, et l'on se prépara au combat. Les engins de pêche furent disposés le long des bastingages. Le second fit charger ces espagnoles qui lancent un harpon à une distance d'un mille, et de longues canardières à balles explosives dont la blessure est mortelle, même aux plus puissants animaux. Ned Land s'était contenté d'affûter son harpon, arme terrible dans sa main.

À six heures, l'aube commença à poindre, et avec les premières lueurs de l'aurore disparut l'éclat électrique du narwal. À sept heures, le jour était suffisamment fait, mais une brume matinale très-épaisse rétrécissait l'horizon, et les meilleures lorgnettes ne pouvaient la percer. De là, désappointement et colère.

Je ne bissai jusqu'aux barres d'artimon. Quelques officiers s'étaient déjà perchés à la tête des mâts.

À huit heures, la brume roula lourdement sur les flots, et ses grosses volutes se levèrent peu à peu. L'horizon s'élargissait et se purifiait à la fois.

Soudain, et comme la veille, la voix de Ned Land se fit entendre.

— La chose en question, par babord derrière !" cria le harponneur.

Tous les regards se dirigèrent vers le point indiqué.

Là, à un mille et demi de la frégate, un long corps noirâtre émergeait d'un mètre au-dessus des flots. Sa queue, violemment agitée, produisait un remous considérable. Jamais appareil caudal ne battit la mer avec une telle puissance. Un immense sillage, d'une blancheur éclatante, marquait le passage de l'animal et décrivait une courbe allongée.

La frégate s'approcha du cétacé. Je l'examinai en toute liberté d'esprit. Les rapports du *Shanana* et de l'*Helvetia* avaient un peu exagéré ses dimensions, et j'estimai sa longueur à deux cents cinquante pieds seulement. Quant à sa grosseur, je ne pouvais que difficilement l'apprécier ; mais, en somme, l'animal me parut être admirablement proportionné dans ses trois dimensions.

Pendant que j'observais cet être phénoménal, deux jets de vapeur et d'eau s'élevèrent de ses évents, et montèrent à une hauteur de quarante mètres, ce qui me fixa sur son mode de respiration. J'en conclus définitivement qu'il appartenait à l'embranchement des vertébrés, classe des mammifères, sous-classe des monodelphiens, groupe des piséiformes, ordre des cétacés, famille... Ici, je ne pouvais encore me prononcer. L'ordre des cétacés comprend trois familles : les baleines, les cachalots et les dauphins, et c'est dans cette dernière que sont rangés les narwals. Chacune de ces familles se divise en plusieurs genres, chaque genre en espèces, chaque espèce en variété. Variété, espèce, genre et famille me manquaient encore, mais je ne doutais pas de compléter ma classification avec l'aide du ciel et du commandant Farragut.

L'équipage attendait impatiemment les ordres de son chef. Celui-ci, après avoir attentivement observé l'animal, fit appeler l'ingénieur. L'ingénieur accourut.

— Monsieur, dit le commandant, vous avez de la pression ?

— Oui, monsieur, répondit l'ingénieur.

— Bien. Forcez vos feux, et à toute vapeur !

Trois hurrahs accueillirent cet ordre. L'heure de la lutte avait sonné. Quelques instants après, les deux cheminées de la frégate vomissaient des torrents de fumée noire, et le pont frémissait sous le tremblement des chaudières.

L'*Abraham-Lincoln*, chassé en avant par sa puissante hélice, se dirigea droit sur l'animal. Celui-ci le laissa indifféremment s'approcher à une demi-encablure ; puis, dédaignant de plonger, il prit une petite allure de fuite, et se contenta de maintenir sa distance.

Cette poursuite se prolongea pendant trois quarts d'heure environ, sans que la frégate gagnât deux toises sur le cétacé. Il était donc évident qu'à marcher ainsi, on ne l'atteindrait jamais.

Le commandant Farragut tordait avec rage l'épaisse touffe de poils qui foisonnait sous son menton.

— Ned Land !" cria-t-il.

Le Canadien vint à l'ordre.

— Eh bien, maître Land, demanda le commandant, me conseillez-vous encore de mettre mes embarcations à la mer ?

— Non, monsieur, répondit Ned Land, car cette bête-là ne se laissera prendre que si elle le veut bien.

— Que faire alors ?

— Forcer de vapeur si vous le pouvez, monsieur. Pour moi, avec votre permission, s'entend, je vais m'installer sur les sous-barbes de beaupré, et si nous arrivons à longueur de harpon, je harponne.

— Allez, Ned, répondit le commandant Farragut. Ingénieur, cria-t-il, faites monter la pression.

Ned Land se rendit à son poste. Les feux furent plus activement poussés ; l'hélice donna quarante-trois tours à la minute, et la vapeur fusa par les soupapes. Le loch jeté, on constata que l'*Abraham-Lincoln* marchait à raison de dix-huit milles cinq-dixièmes à l'heure.

Mais le maudit animal filait aussi avec une vitesse de dix-huit milles cinq-dixièmes.

Pendant une heure encore, la frégate se maintint sur cette allure, sans gagner une toise ! C'était humiliant pour l'un des plus rapides marcheurs de la marine américaine. Une soulede colère courait parmi l'équipage. Les matelots injuriaient le monstre, qui, d'ailleurs, dédaignait de leur répondre. Le commandant Farragut ne se contentait plus de tordre sa barbe, il la mordait.

L'ingénieur fut encore une fois appelé.

— Vous avez atteint votre maximum de pression ? lui demanda le commandant.

— Oui, monsieur, répondit l'ingénieur.

— Et vos soupapes sont chargées ?

— À six atmosphères et demie.

— Chargez-les à dix atmosphères.

Voilà un ordre américain s'il en fut. On n'eût pas mieux fait sur le Mississippi pour distancer "une concurrence !"

— Conseil, dis-je à mon brave serviteur qui se trouvait près de moi, sais-tu bien que nous allons probablement sauter ?

— Comme il plaira à monsieur !" répondit Conseil.

Eh bien ! je l'avouerai, cette chance, il ne me déplaisait pas de la risquer.

Les soupapes furent chargées. Le charbon s'engouffra dans les fourneaux. Les ventilateurs envoyèrent des torrents d'air sur les brisiers. La rapidité de l'*Abraham-Lincoln* s'accrut. Ses mâts tremblaient jusque dans leurs emplantures, et les tourbillons de fumée pouvaient à peine trouver passage par les cheminées trop étroites.

On jeta le loch une seconde fois.

— Eh bien ! timonnier ? demanda le commandant Farragut.

— Dix-neuf milles trois-dixièmes, monsieur.

— Forcez les feux.

L'ingénieur obéit. Le manomètre marqua dix atmosphères. Mais le cétacé "chauffa" lui aussi, sans doute, car, sans se gêner, il fila ses dix-neuf milles et trois-dixièmes.

Quelle poursuite ! Non, je ne puis décrire l'émotion qui faisait vibrer tout mon être. Ned Land se tenait à son poste, le harpon à la main. Plusieurs fois, l'animal se laissa approcher.

— Nous le gagnons ! nous le gagnons !" s'écriait le Canadien.

Puis, au moment où il se disposait à frapper, le cétacé se débattit avec une rapidité que je ne puis estimer à moins de trente milles à l'heure. Et même, pendant notre maximum de vitesse, ne se permit-il pas de marguer la frégate en en faisant le tour ! Un cri de fureur s'échappa de toutes les poitrines !

À midi, nous n'étions pas plus avancés qu'à huit heures du matin.

Le commandant Farragut se décida alors à employer des moyens plus directs.

— Ah ! dit-il, cet animal-là va plus vite que l'*Abraham-Lincoln* ! Eh bien ! nous allons voir s'il distancera ses boulets coniques. Maître, des hommes à la pièce de l'avant !

Le canon de gaillard fut immédiatement chargé et braqué. Le coup partit, mais le boulet passa à quelques pieds au-dessus du cétacé, qui se tenait à un demi-mille.

— A un autre plus adroit ! cria le commandant, et cinq cents dollars à qui percera cette infernale bête !

Un vieux canonier à barbe grise—que je vois encore — Pœil calme, la physionomie froide, s'approcha de sa pièce, la mit en position et visa longtemps. Une forte détonation éclata, à laquelle se mêlèrent les hurrahs de l'équipage.

Le boulet atteignit son but, il frappa l'animal, mais non pas normalement, et glissant sur sa surface arrondie, il alla se perdre à deux milles en mer.

— Ah ça ! dit le vieux canonier, rageant, ce gueux-là est donc blindé avec des plaques de six pouces !

— Malédiction !" s'écria le commandant Farragut.

La chasse recommença, et le commandant Farragut, se penchant vers moi, me dit :

— Je poursuivrai l'animal jusqu'à ce que ma frégate éclate !

— Oui, répondis-je, et vous aurez raison !

On pouvait espérer que l'animal s'épuiserait, et qu'il ne serait pas indifférent à la fatigue comme une machine à vapeur. Mais il n'en fut rien. Les heures s'écoulaient, sans qu'il donnât aucun signe d'épuisement.

Cependant, il faut dire à la louange de l'*Abraham-Lincoln* qu'il lutta avec une infatigable tenacité. Je n'estime pas à moins de cinq cents kilomètres la distance qu'il parcourut pendant cette malencontreuse journée du 6 novembre ! Mais la nuit vint et enveloppa de ses ombres le bouleux océan.

En ce moment, je crus que notre expédition était terminée, et que nous ne reverrions plus jamais le fantastique animal. Je me trompais.

À dix heures cinquante minutes du soir, la clarté électrique réapparut, à trois milles au vent de la frégate, aussi pure, aussi intense que pendant la nuit dernière.

Le narwal semblait immobile. Peut-être, fatigué de sa journée, dormait-il, se laissant aller à l'ondulation des lames ? Il y avait là une chance dont le commandant Farragut résolut de profiter.

Il donna ses ordres. L'*Abraham-Lincoln* fut tenu sous petite vapeur, et s'avança prudemment pour ne pas éveiller son adversaire. Il n'est pas rare de rencontrer en plein océan des baleines profondément endormies que l'on attaque alors avec succès, et Ned Land en avait harponné plus d'une pendant son sommeil.

Le Canadien alla reprendre son poste dans les sous-barbes du beaupré.

La frégate s'approcha sans bruit, stoppa à deux encablures de l'animal, et courut sur son erre. On ne respirait plus à bord. Un silence profond régnait sur le pont. Nous n'étions pas à cent pieds du foyer ardent, dont l'éclat grandissait et éblouissait nos yeux.

En ce moment, penché sur la lisse du gaillard d'avant, je voyais au-dessus de moi Ned Land, accroché d'une main à la martingale, de l'autre brandissant son terrible harpon. Vingt pieds à peine le séparait de l'animal immobile.

Tout d'un coup, son bras se détendit violemment, et le harpon fut lancé. J'entendis le choc sonore de l'arme, qui semblait avoir heurté un corps dur.

La clarté électrique s'éteignit soudain, et deux énormes trombes d'eau s'abattirent sur le pont de la frégate, courant comme un torrent de l'avant à l'arrière, renversant les hommes, brisant les saignées des dromes.

Un choc effroyable se produisit, et, lancé par-dessus la lisse, sans avoir le temps de me retenir, je fus précipité à la mer.

CHAPITRE VII

UNE BALEINE D'ESPÈCE INCONNUE

Bien que j'eusse été surpris par cette chute inattendue, je n'en conservai pas moins une impression très-nette de mes sensations.

Je fus d'abord entraîné à un profondeur de vingt pieds environ. Je suis bon nageur, sans prétendre égaler Byron et Edgard Poe, qui sont des maîtres, et ce plongeur ne me fit point perdre la tête. Deux vigoureux coups de talons me ramenèrent à la surface de la mer.

Mon premier soin fut de chercher des yeux la frégate. L'équipage s'était-il aperçu de ma disparition ? L'*Abraham-Lincoln* avait-il viré de bord ? Le commandant Farragut mettait-il une embarcation à la mer ? Devais-je espérer d'être sauvé ?

Les ténèbres étaient profondes. J'entrevis une masse noire qui disparaissait vers l'est, et dont les feux de position s'éteignirent dans l'éloignement. C'était la frégate. Je me sentis perdu.

— A moi ! à moi !" criai-je, en nageant vers l'*Abraham-Lincoln* d'un bras désespéré.

Mes vêtements m'embarraçaient. L'eau les collait à mon corps, ils paralysaient mes mouvements. Je coulais ! Je suffoquais !

— A moi !

Ce fut le dernier cri que je jetai. Ma bouche s'emplit d'eau. Je me débattis, entraîné dans l'abîme...

Soudain, mes habits furent saisis par une main vigoureuse, je me sentis violemment ramené à la surface de la mer, et j'entendis, oui, j'entendis ces paroles prononcées à mon oreille :

— Si monsieur veut avoir l'extrême obligeance de s'appuyer sur mon épaule, monsieur nagera beaucoup plus à son aise.

Je saisis d'une main le bras de mon fidèle Conseil.

— Toi ! dis-je, toi !

— Moi-même, répondit Conseil, et aux ordres de monsieur.

— Et ce choc t'a précipité en même temps que moi à la mer ?

— Nullement. Mais étant au service de monsieur, j'ai suivi monsieur !

Le digne garçon trouvait cela tout naturel !

— Et la frégate ? demandai-je.

— La frégate ? répondit Conseil en se tournant sur le dos, je crois que monsieur fera bien de ne pas trop compter sur elle !

— Tu dis ?

— Je dis qu'au moment où je me précipitai à la mer, j'entendis les hommes de barre s'écrier : "L'hélice et le gouvernail sont brisés..."

— Brisés ?

— Oui ! brisés par la dent du monstre. C'est la seule avarie, je pense, que l'*Abraham-Lincoln* ait éprouvée. Mais, circonstance fâcheuse pour nous, il ne gouverne plus.

— Alors, nous sommes perdus !

— Peut-être, répondit tranquillement Conseil. Cependant, nous avons encore quelques heures devant nous, et en quelques heures, on fait bien des choses !

L'imperturbable sang-froid de Conseil me remonta. Je nageai plus vigoureusement ; mais, gêné par mes vêtements qui me seraient comme une chappe de plomb, j'éprouvais une extrême difficulté à me soutenir. Conseil s'en aperçut.

— Que monsieur me permette de lui faire une incision," dit-il.

Et glissant un couteau ouvert sous mes habits, il les fendit de haut en bas d'un coup rapide. Puis, il m'en débarrassa lestement, tandis que je nageais pour tous deus.

À mon tour, je rendis le même service à Conseil, et nous continuâmes de "naviguer" l'un près de l'autre.

Cependant, la situation n'en était pas moins terrible. Peut-être notre disparition n'aurait-elle pas été remarquée, et l'eût-elle été, la frégate ne pouvait revenir sur le vent à nous, étant démontée de son gouvernail. Il ne fallait donc compter que sur ses embarcations.

Conseil raisonna froidement dans cette hypothèse et fit son plan en conséquence. Étonnante nature ! ce phlegmatique garçon était là comme chez lui !

Il fut donc décidé que notre seule chance de salut était d'être recueillis par les embarcations de l'*Abraham-Lincoln*, nous devions nous organiser de manière à les attendre le plus longtemps possible. Je résolus alors de diviser nos forces afin de ne pas les épuiser simultanément, et voici ce qui fut convenu : Pendant que l'un de nous, étendu sur le dos, se tiendrait immobile, les bras croisés, les jambes allongées, l'autre nagerait et le pousserait en avant. Ce rôle de remorqueur ne devait pas durer plus de dix minutes, et, nous relayant ainsi, nous pouvions surnager pendant quelques heures, et peut-être jusqu'au lever du jour.

Faible chance ! mais l'espérance est si fortement enracinée au cœur de l'homme ! Puis, nous étions deux. Enfin, je l'affirme — bien que cela paraisse improbable — si je cherchais à détruire en moi toute illusion, si je voulais "désespérer," je ne le pouvais pas !

La collision de la frégate et du cétacé s'était produite vers onze heures du soir environ. Je comptais donc sur huit heures de nage jusqu'au lever du soleil. Operation rigoureusement praticable, en nous relayant. La mer, assez belle, nous fatiguait peu. Parfois, je cherchais à percer du regard ces épaisses ténèbres que rompaient seule la phosphorescence provoquée par nos mouvements. Je regardais ces ondes lumineuses qui se brisaient sur ma main et dont la nappe miroitante se tachait de plaques livides. On eût dit que nous étions plongés dans un bain de mercure.

Vers une heure du matin, je fus pris d'une extrême fatigue. Mes membres se raidirent sous l'étreinte de crampes violentes. Conseil dut me soutenir, et le soin de notre conservation reposa sur lui seul. J'entendis bientôt haloter le pauvre garçon ; sa respiration devint courte et pressée. Je compris qu'il ne pouvait résister longtemps.

— Laisse-moi ! laisse-moi ! lui dis-je.

— Abandonne monsieur ! jamais !" répondit-il. Je compte bien me noyer avant lui !

En ce moment, la lune apparut à travers les franges d'un gros nuage que le vent entraînait

dans l'est. La surface de la mer étincela sous ses rayons. Cette bienfaisante lumière ranima nos forces. Ma tête se redressa. Mes regards se portèrent à tous les points de l'horizon. J'aperçus la frégate. Elle était à cinq milles de nous, et ne formait plus qu'une masse sombre, à peine appréciable. Mais d'embarcations point !

Je voulus crier. A quoi bon, à pareille distance ! Mes lèvres gonflées ne laissèrent passer aucun son. Conseil put articuler quelques mots, et je l'entendis répéter à plusieurs reprises :

— A nous ! à nous !
Nos mouvements un instant suspendus, nous écroulâmes. Et, fût-ce un de ces bourdonnements dont le sang oppressé emplît l'oreille, mais il me sembla qu'un cri répondait au cri de Conseil.

— As-tu entendu ? murmurai-je.
— Oui ! oui !

Et Conseil jeta dans l'espace un nouvel appel désespéré.
Cette fois, pas d'erreur possible ! Une voix humaine répondait à la nôtre ! Était-ce la voix de quelque infortuné, abandonné au milieu de l'Océan, quelque autre victime du choc éprouvé par le navire ? Ou plutôt une embarcation de la frégate ne nous hélait-elle pas dans l'ombre ?

Conseil fit un suprême effort, et, s'appuyant sur mon épaule, tandis que je résistais dans une dernière convulsion, il se dressa à demi hors de l'eau et retomba épuisé.

— Qu'as-tu vu ?
— J'ai vu... murmura-t-il, j'ai vu... mais ne parlons pas... gardons toutes nos forces !

— Qu'avait-il vu ? Alors, je ne sais pourquoi, la pensée du monstre me vint pour la première fois à l'esprit !... Mais cette voix cependant ?... Les temps ne sont plus où les Jonas se réfugiaient dans le ventre des baléines !

Pourtant, Conseil me remorquait encore. Il relevait parfois la tête, regardait devant lui, et jetait un cri de reconnaissance auquel répondait une voix de plus en plus rapprochée. Je l'entendais à peine. Mes forces étaient à bout ; mes doigts s'écartaient ; ma main ne me fournissait plus un point d'appui ; ma bouche, convulsivement ouverte, s'emplissait d'eau salée ; le froid m'envahissait. Je relevai la tête une dernière fois, puis je m'abimai...

En cet instant, un corps dur me heurta. Je m'y cramponnai. Puis, je sentis qu'on me retirait, qu'on me ramenait à la surface de l'eau, que ma poitrine se dégonflait, et je m'évanouiss...

Il est certain que je revins promptement à moi, grâce à de vigoureuses frictions qui me sillonnèrent le corps. J'ent'ouvris les yeux...

— Conseil ! murmurai-je.
— Monsieur n'a sonné ?

En ce moment, aux dernières clartés de la lune qui s'abaissait vers l'horizon, j'aperçus une figure qui n'était pas celle de Conseil, et que je reconnus aussitôt.

— Ned ! m'écriai-je.
— En personne, monsieur, et qui court après sa prime ! répondit le Canadien.

— Vous avez été précipité à la mer au choc de la frégate ?

— Oui, monsieur le professeur, mais plus favorisé que vous, j'ai pu prendre pied presque immédiatement sur un îlot flottant.

— Un îlot ?
— Ou, pour mieux dire, sur notre harwal gigantesque.

— Expliquez-vous, Ned.

— Seulement, j'ai bientôt compris pourquoi mon harpon n'avait pu l'entamer et s'était émué sur sa peau.

— Pourquoi, Ned, pourquoi ?
— C'est que cette bête-là, monsieur le professeur, est faite en tôle d'acier !

Il faut ici que je reprenne mes esprits, que je revivifie mes souvenirs, que je contrôle moi-même mes assertions.

Les dernières paroles du Canadien avaient produit un revirement subit dans mon cerveau. Je me hisсай rapidement au sommet de l'épave ou de l'objet à demi immergé qui nous servait de refuge. Je l'éprouvai du pied. C'était évidemment un corps dur, impénétrable, et non pas cette substance molle qui forme la masse des grands mammifères marins.

Mais ce corps dur pouvait être un carapace osseuse, semblable à celle des animaux antédiluviens, et j'en serais quitte pour classer le monstre parmi les reptiles amphibies, tels que les tortues ou les alligators.

Eh bien ! non ! Le dos noirâtre qui me supportait était lisse, poli, non imbriqué. Il rendait au choc une sonorité métallique, et, si incroyablement que cela fût, il semblait que, dis-je, il était fait de plaques boulonnées.

Le doute n'était pas possible ! L'animal, le monstre, le phénomène naturel qui avait intrigué le monde savant tout entier, bouleversé et fourvoyé l'imagination des marins des deux hémisphères, il fallait bien le reconnaître, c'était un phénomène plus étonnant encore, un phénomène de main d'homme.

La découverte de l'existence de l'épave le plus fabuleux, le plus mythologique, n'eût pas, au même degré, surpris ma raison. Que ce qui est prodigieux vienne du Créateur, c'est tout simple. Mais trouver tout à coup, sous ses yeux, l'impossible mystérieusement et humainement réalisé, c'était à confondre l'esprit !

Il n'y avait pas à hésiter cependant. Nous étions étendus sur le dos d'une sorte de bateau sous-marin, autant que j'en pouvais juger, la forme d'un immense poisson d'acier. L'opinion de Ned Land était faite sur ce point. Conseil et moi, nous ne pûmes que nous y ranger.

— Mais alors, dis-je, cet appareil renferme en lui un mécanisme de locomotion et un équipage pour le manoeuvrer ?
— Evidemment, répondit le harponneur, et

néanmoins, depuis trois heures que j'habite cette île flottante, elle n'a pas donné signe de vie.

— Ce bateau n'a pas marché ?
— Non, monsieur Aromax. Il se laisse bercer au gré des lames, mais il ne bouge pas.

— Nous savons, à n'en pas douter, cependant, qu'il est doué d'une grande vitesse. Or, comme il faut une machine pour produire cette vitesse et un mécanicien pour conduire cette machine, j'en conclus... que nous sommes sauvés.

— Hum ! fit Ned Land d'un ton réservé.

En ce moment, et comme pour donner raison à mon argumentation, un bouillonnement se fit à l'arrière de cet étrange appareil, dont le propulseur était évidemment une hélice, et il se mit en mouvement. Nous n'eûmes que le temps de nous accrocher à sa partie supérieure qui émergeait de quatre-vingts centimètres environ. Très-heureusement sa vitesse n'était pas excessive.

— Tant qu'il navigue horizontalement, murmura Ned Land, je n'ai rien à dire. Mais s'il lui prend la fantaisie de plonger, je ne donnerais pas deux dollars de ma peau !

Moins encore, aurait pu dire le Canadien. Il devenait donc urgent de communiquer avec les êtres quelconques renfermés dans les flancs de cette machine. Je cherchai à sa surface une ouverture, un panneau, "un trou d'homme," pour employer l'expression technique ; mais les lignes de boulons, solidement rabattues sur la jointure des tôles, étaient nettes et uniformes.

D'ailleurs, la lune disparut alors, et nous laissa dans une obscurité profonde. Il fallut attendre le jour pour aviser aux moyens de pénétrer à l'intérieur de ce bateau sous-marin.

Ainsi donc, notre salut dépendait uniquement du caprice des mystérieux timonniers qui dirigeaient cet appareil, et, s'ils plongeaient, nous étions perdus ! Ce cas, excepté, je ne doutais pas de la possibilité d'entrer en relations avec eux. Et, en effet, s'ils ne faisaient pas eux-mêmes leur air, il fallait nécessairement qu'ils revinssent de temps en temps à la surface de l'Océan pour renouveler leur provision de molécules respirables. Donc, nécessité d'une ouverture qui mettait l'intérieur du bateau en communication avec l'atmosphère.

Quant à l'espoir d'être sauvé par le commandant Farragut, il fallait y renoncer complètement. Nous étions entraînés vers l'ouest, et j'estimai que notre vitesse, relativement modérée, atteignait douze milles à l'heure. L'hélice battait les flots avec une régularité mathématique, émergeant quelquefois et faisant jaillir l'eau phosphorescente à une grande hauteur.

Vers quatre heures du matin, la rapidité de l'appareil s'accrut. Nous résistions difficilement à ce vertigineux entraînement, lorsque les lames nous battaient de plein fouet. Heureusement, Ned rencontra sous sa main un large organeau fixé à la partie supérieure du dos de tôle, et nous parvîmes à nous y accrocher solidement.

Enfin cette longue nuit s'écoula. Mon souvenir incomplet ne me permet pas d'en retracer toutes les impressions. Un seul détail me revient à l'esprit. Pendant certaines accalmies de la mer et du vent, je crus entendre plusieurs fois des sons vagues, une sorte d'harmonie fugitive produite par des accords lointains. Quel était donc le mystère de cette navigation sous-marine dont le monde entier cherchait vainement l'explication ? Quels êtres vivaient dans cet étrange bateau ? Quel agent mécanique lui permettait de se déplacer avec une si prodigieuse vitesse ?

Le jour parut. Les brumes du matin nous enveloppaient, mais elles ne tardèrent pas à se déchiner. J'allais procéder à un examen attentif de la coque qui formait à sa partie supérieure une sorte de plate-forme horizontale, quand je la sentis s'enfoncer peu à peu.

— Eh ! mille diables ! s'écria Ned Land, frappant du pied la tôle sonore, ouvrez donc, navigateurs peu hospitaliers !

Mais il était difficile de se faire entendre au milieu des battements assourdissants de l'hélice. Heureusement, le mouvement d'immersion s'arrêta.

Soudain, un bruit de ferrures violemment poussées se produisit à l'intérieur du bateau. Une plaque se souleva, un homme parut, jeta un cri bizarre et disparut aussitôt.

Quelques instants après, huit solides gailards, le visage voilé, apparaissaient silencieusement et nous entraînaient dans leur formidable machine.

(A continuer.)

POUR RIRE

— Il a été question, ces jours-ci, d'un duel entre deux docteurs.

On en parlait devant Gondinet.

— Comment ! fit-il... nous ne leur suffisons plus !

— Au restaurant.

— Garçon, ces huitres ne sont pas fraîches !

— Monsieur, je n'y puis rien : je ne suis pas dedans !

— Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place, voilà tout !

— Toujours le jeu des définitions.

On avait proposé, l'autre jour, le mot *testament*.

Chacun dit la sienne.

Le prix fut accordé à la définition que voici : *TESTAMENT*. — C'est de tous les lits qui fait le plus rêver quand on est couché dessus.

L'HEURE DES ENFANTS

IMITÉ DE LONGFELLOW

A l'heure où finit le jour, où la nuit va commencer à descendre, il y a une pause dans les travaux de la journée, cette pause, qui ne le sait ? c'est l'heure des enfants.

Dans la chambre au-dessus de ma tête, j'entends des petits pieds qui s'impatiente, le bruit d'une porte que l'on ouvre, et de douces voix, des voix bien chères. De mon cabinet j'aperçois à la clarté de ma lampe, descendant tout doucement le grand escalier, Alice la sérieuse, la rieuse Allégra, Edith aux cheveux d'or.

On chuchote, puis on se tait ; mais je comprends bien, rien qu'à voir leurs yeux espieglés, que l'on compte, que l'on tient conseil pour me surprendre.

Tout à coup, on s'élanç de la dernière marche, d'un bond on a franchi l'antichambre ; trois portes, pas de sentinelles ! Par ces trois portes, on fait invasion dans ma forteresse.

On escalade ma tour, on prend d'assaut les deux bras et le dossier de mon fauteuil. Où fuir ? je suis cerné : les assaillants sont partout à la fois !

Mes chéries me doivent de baisers, je suis enlacé de leurs bras : je suis si bien leur prisonnier que je songe à cet évêque de Bingen pris d'assaut par les rats dans sa tour, au milieu du Rhin !

Croyez-vous donc, bandits aux yeux bleus, qu'il suffise d'avoir escaladé la muraille, et qu'une vieille moustache comme moi ne soit pas de taille à vous tenir tête à tous. Je vous tiens ferme dans ma forteresse : je ne vous laisserai plus sortir ; je vous mettrai dans ma prison : ma prison, c'est mon cœur !

Et là je vous garderai toujours, oui, oui, toujours, jusqu'à ce que les murs de la prison s'écroulent, jusqu'à ce que la prison tombe en poussière. J. GIRARDIN.

VARIÉTÉS

Rome et Paris. — Nous trouvons dans un extrait, publié par le *Canadien*, d'une lettre du juge Routhier, la comparaison suivante entre ces deux grandes villes, l'une la capitale du monde élégant, l'autre la capitale du monde catholique :

— Je voudrais vous dire un mot de Paris et de ce qui s'y passe. C'est bien là la grande ville, très belle et surtout très gaie ; mais sincèrement, si j'avais à choisir entre Paris et Rome, je choiserais cette dernière. On aime Paris, mais on admire Rome. Paris donne du plaisir, mais Rome donne du bonheur. A Paris, l'esprit seul joint ; à Rome, l'esprit et le cœur. On voudrait vivre à Paris ; mais à Rome on voudrait vivre et mourir ! Paris, c'est un grand et beau théâtre ; mais Rome, c'est un immense et admirable temple ! Paris, c'est un jardin de délices ; Rome, c'est le ciel sur la terre !

— Je sais tout ce qu'on peut dire en faveur de Paris ; je me plais à contempler ses belles églises, ses grands édifices, ses monuments, ses jardins, ses boulevards, etc., etc., mais je donnerais tout cela pour Saint-Pierre et le Vatican ! Et dans certaines petites rues obscures de Rome, il y a de ces pans de murailles en ruines, de ces colonnes tronquées qui m'en disent plus que tous les boulevards, y compris le *Grand Opera* et le *Splendide Hôtel*.

— Voilà mon impression. Je vous l'exprime en quelques mots, au fil de la plume ; mais plus tard, je développerai ce parallèle entre la *ville de l'esprit* et celle de *l'âme*.

Invasion de Berlin par les Français. — Avant la guerre, il n'y avait pas à Berlin plus de 200 ouvriers français ; il y en a aujourd'hui 2,400. Ce sont pour la plupart des stucateurs, charpentiers, tapissiers et dessinateurs qui sont très-recherchés en raison de leur bon goût et de leur ponctualité. Le prince Von Pless à lui seul en emploie 60 à ériger une résidence style renaissance sous la direction de M. Détailler, architecte parisien et qui est consulté pour tous les travaux d'architecture un peu importants. Une grande partie de l'aristocratie envoie ses commandes à Paris où elles sont remplies mieux et à meilleur marché. Les ouvriers français gagnent à Berlin de 9 à 20 francs et sont très-économés. Ils se tiennent ensemble et se réunissent chaque samedi soir dans un café à eux.

Chine. — Les progrès scientifiques. — Sous le titre de *Un Roger Bacon chinois*, l'*Ausland* parle d'un savant Chinois qui a fondé à Changhaï un établissement scientifique analogue à la fameuse chambre de travail du moine anglais. Avec une persistance de travail extraordinaire, ce Chinois, devant tous ses compatriotes, dont on blâme l'esprit stationnaire, a trouvé par lui-même le moyen de faire de la photographie, après s'être procuré les appareils, mais sans autre aide.

Après avoir étudié longuement la médecine avec un médecin européen, il s'est mis à préparer des médicaments, entre autres une médecine contre l'opium, très-efficace, paraît-il. Une sonnerie électrique, une imprimerie, des instruments chinois et européens complètent la collection scientifique de ce savant.

Mais l'objet principal de ses études et de toute sa vie est le perfectionnement de l'imprimerie chinoise, qui, comme on sait, inventée depuis plusieurs siècles, en était restée au degré le plus élémentaire. Avec l'aide de la presse des missions presbytériennes, notre savant s'est mis à fabriquer, pour la première fois en Chine, des caractères mobiles, ce qui est une entreprise immense, quand on pense qu'il faut fabriquer 6,664 matrices pour former un seul assortiment. Mais là encore on n'est pas arrivé au bout de la tâche, puisqu'il existe plus de 20,000 caractères chinois. Or il faut d'abord fabriquer chaque matrice en bois, puis la cliquer par la pile électrique. Il faudra quatorze ans à la presse des Missions pour livrer 24,000 caractères divers.

Depuis six ans que notre Chinois a commencé son travail, il a fabriqué déjà 5,000 matrices de petits caractères et 6,000 de deux numéros plus grands. Avec ce qu'il a déjà de petits caractères, il pourrait imprimer un volume. Mais il faudra du temps pour arriver aux 24,000, et s'il ne peut terminer lui-même cette grande œuvre, notre savant espère léguer sa tâche à son fils. W. R.

Géants. — Dans un mémoire lu par M. le Cat devant l'Académie des Sciences de Rouen, sur les découvertes de géants des siècles passés, nous empruntons les renseignements suivants qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

Un géant, mesurant plus de 8 pieds, fut montré à Rouen, en 1735 ; l'empereur Maximin était de cette taille.

Le corps d'Oreste, d'après les Grecs, avait 11 1/2 pieds de hauteur.

Le géant Farragus, tué par Orlando, neveu de Charlemagne, mesurait 18 pieds.

En 1509, à Rouen, en creusant le sol, on trouva, dans une fosse, un crâne qui contenait un minot de blé d'Inde ; et sur la tombe il y avait une plaque de cuivre où étaient inscrits ces mots : " Dans cette tombe reposent les restes d'un noble et puissant seigneur, le chevalier de Ricou-de-Vallemont."

Le 11 janvier 1613, en Dauphiné, en creusant sur les ruines d'un château, dans un endroit appelé le champ du géant, des maçons découvrirent, à la profondeur de 18 pieds, une tombe qui avait 30 pieds de longueur, 12 pieds de largeur, et 8 pieds de hauteur, sur laquelle était une pierre grise avec ces mots graves : " Theotolochus Rex." A l'intérieur de la tombe, ils trouvèrent un squelette humain, intact, mesurant 25 1/2 pieds de long, 10 pieds entre les deux épaules, et 5 pieds de l'estomac au dos.

Parties de la terre inconnues. — L'étendue de la surface inconnue de notre globe vers le pôle sud est telle qu'un éminent géographe a pu écrire :

— " La lune pourrait y tomber sans toucher aux régions de la planète déjà visitées."

Mais les mers polaires ne sont pas les seules espaces terrestres qui n'aient pas encore été explorés. Ainsi, en Asie, il reste à étudier diverses parties méridionales de l'Arabie, du Thibet oriental et de l'extrême Orient sibérien. En Afrique, la part de ce que l'on connaît est de beaucoup inférieure à celle qu'on ne connaît pas. On a encore à explorer l'Afrique centrale équatoriale du lac Tsad au lac de Tanganyika et du bassin du Bahr-el-Ghazal à celui de l'Ogooué, ainsi que certaines parties du pays des Gallas, c'est-à-dire environ deux cent cinquante mille lieues géographiques carrées. En Amérique, on ne connaît, sauf les côtes, ni ce qu'on appelle l'Amérique arctique, ni le Labrador septentrional, ni le territoire d'Alaska, ni l'intérieur et le nord du Groënland, etc. L'intérieur de la Tasmanie, de la Nouvelle-Zélande, de la Nouvelle-Guinée, de l'Australie intérieure occidentale, sont en blanc sur nos cartes. On voit que, comme le dit très-bien M. Malte-Brun, il reste encore un vaste champ à l'activité des explorateurs et des géographes de l'avenir.

Le Vésuve gronde, Naples se réjouit. — Heureux pays de Naples !

Ce n'est pas là que le commerce sera jamais dans le marasme !

Dès que les hôtels se dégarnissent un peu, les fronts des intéressés deviennent soucieux ; mais, heureusement, ce n'est pas pour longtemps. Vingt-quatre heures après on s'aborde en se demandant :

— Est-ce que vous n'avez pas senti une secousse cette nuit ?

— Cette nuit ? Mais je ne dirais pas non... Attendez donc, un bruit que je ne définissais pas bien...

— C'est ça même. Il n'y a plus à douter.

Et le lendemain, une dépêche, qui fera le tour de la presse étrangère, apprend aux curieux des deux mondes que le Vésuve semble promettre une éruption prochaine.

Et les curieux d'accourir en foule à Naples ! Et les hôteliers de se frotter les mains !

Car la nouvelle habilement rédigée — comme celle que je lisais encore hier — se termine ainsi : " Il n'est pas possible de dire dans combien de temps les premiers indices seront suivis d'effets réels."

Ce qui non-seulement donne aux plus éloignés l'espoir d'arriver encore à temps pour voir l'irruption, mais permet encore de retenir indéfiniment ceux qui tiennent à jouir du spectacle. Bien bon le truc, n'est-ce pas vrai ?



BIBLIOGRAPHIE

L'INVASION DU CANADA. — *Collection de mémoires recueillis et annotés par M. l'abbé Verreau, Montréal, 1873—393 pp. in-8.*

C'est le premier volume d'une série importantes de mémoires sur cette époque si peu connue de notre histoire. Le savant éditeur de cette précieuse collection est, depuis longtemps, principal de l'école normale Jacques Cartier, président de la Société historique de Montréal, et membre correspondant de la société des antiquaires de la Normandie. Il a été chargé, en 1873, d'une mission de la part du gouvernement fédéral et a examiné les archives de l'Angleterre, de la France, de la Belgique et de Rome, pour y recueillir des documents historiques, ou plutôt, pour constater ce qu'on pourrait y recueillir d'important. Un rapport très-détaillé et très-intéressant de ses recherches figure à la suite du dernier rapport du Ministre de l'Agriculture.

Dans l'introduction de ce premier volume, M. l'abbé Verreau nous apprend qu'il y avait alors bientôt dix ans que les premières pages de cette collection étaient imprimées. "Chaque des quatre cents pages de ce volume, ajoute-t-il, m'a coûté en moyenne plusieurs jours de recherche. Quelquefois les renseignements, dont l'absence me mettait pour ainsi dire dans l'impossibilité de passer outre, n'ont été obtenus qu'à la dernière heure des États-Unis ou d'Angleterre."

A ce compte, bien que la matière des trois autres volumes soit préparée, le public lettré devra se résigner à attendre longtemps encore leur publication. Nous reproduisons le programme complet de l'ouvrage :

"Le premier volume comprend : le mémoire de Sanguinet ou le *Témoin Oculaire*; le mémoire de Badeaux ou *Journal commencé aux Trois-Rivières le 18 mai 1775*; le mémoire de M. de Lorimier, intitulé "Mes services"; un grand nombre de lettres rangées sous le titre de correspondance non-officielle.

"Le second contiendra : la suite de ces lettres, la correspondance officielle des deux parties belligérantes.

"Le troisième volume sera consacré aux *notes et pièces justificatives*.

"Le quatrième volume reproduira les mémoires déjà publiés des officiers anglais et américains tels que ceux de Mayer, Meigs, Henry Lindsay, l'affaire des Cédres, le journal de Carroll, etc. Le tout sera terminé par un aperçu sur l'invasion de 1775."

Le premier de tous ces mémoires, quoique jusque-là inédit, était cependant connu de nos historiens, à qui M. Jacques Viger l'avait communiqué avec sa complaisance ordinaire. C'est déjà par lui-même un trésor dont la valeur est considérablement augmentée par les notes de M. Viger et celles de M. Verreau, qui se trouvent au bas des pages. M. Sanguinet était un homme de loi résidant à Montréal, il peut être considéré comme ce que l'on appelle aujourd'hui *un représentant man*; les opinions qu'il exprime étaient partagées par une classe nombreuse de la société. Son nom lui-même est historique; il a été donné à une des principales rues de notre grande métropole commerciale.

Ses écrits ne sont point dépourvus de prétentions au point de vue politique ni au point de vue historique. Évidemment, il comptait bien s'adresser tôt ou tard à un public plus étendu que le cercle immédiat de ses amis et de ses connaissances. Dès les premières pages il attaque vigoureusement le Congrès américain et dénonce la politique à double face de la nouvelle république.

"La province de la Nouvelle York, dit-il, jalouse de l'étendue des limites données au Canada et de l'obstination qu'étaient les Canadiens de demeurer fidèles sujets au Roy de la Grande-Bretagne, se joignirent avec les marchands anglais résidants en Canada pour faire des représentations au parlement pour le rappel de l'acte, mais heureusement elle furent sans effet. Car leurs desseins étaient que les Canadiens fussent traités comme une nation conquise; sans pouvoir jouir des droits et des privilèges des sujets de la Grande-Bretagne. D'ailleurs, les habitants de la province de la Nouvelle York se voyaient frustrés, par les limites accordées à la province de Québec par l'acte du parlement, d'une quantité de terre qu'ils espéraient réunir à la leur afin d'enrichir le commerce des *pays d'en haut* au préjudice des Canadiens. N'ayant plus de ressources après toutes ces démarches, ils cherchèrent les moyens de tromper impunément les habitants du Canada, assurés de leur ignorance et de leur crédulité.

Le Congrès de Philadelphie leur écrivit une lettre insinuante, qui fut adressée avec plus de deux cents copies à divers marchands anglais résidants en Canada, pour la distribuer aux Canadiens telle qu'il suit."

Vient ensuite le texte de cette célèbre lettre rédigée dans un français qui, aujourd'hui, nous paraît encore plus étrange que celui de tous ces manuscrits. Fleury Mesplets, l'imprimeur et probablement le traducteur de ce singulier document est, comme on sait, au nombre des fondateurs de l'imprimerie, et on pourrait même dire de la littérature française en Canada. Il publia à Montréal la *Gazette littéraire* qui ne parut que pendant dix-huit mois; suspect, à bon droit, de projets *annexionnistes* (comme nous dirions aujourd'hui,) il eut maille à partir avec les autorités britanniques.

Quoique très-habile sous certains rapports, cette lettre du Congrès contient plusieurs fausses notes au point de vue canadien de l'époque. Par exemple, l'allusion à l'*Impquisition* n'était point de nature à plaire au clergé, et l'idée de citer Beccaria et Montesquieu à nos bons seigneurs et à leurs censitaires était au moins étrange. Les premiers auraient préféré quelque garantie au sujet de leurs cens et rentes et de leurs *loids et rentes*; pour les autres, les deux illustres publicistes étaient de nouveaux saints auxquels ils préférèrent l'autorité de leurs curés. Un bon nombre il est vrai, les uns dans des vues mercenaires, d'autres par crainte de l'ennemi manquèrent à leur allégeance; mais il serait injuste de s'en prendre à la mémoire de Beccaria ou de Montesquieu.

Tout ce document contrastait tellement avec la remontrance que le Congrès avait adressée au parlement impérial, se plaignant des concessions faites aux Canadiens, que l'on partage en le lisant l'honnête indignation de l'auteur du mémoire :

"Qui aurait jamais cru, s'écrie-t-il, que le Congrès, après avoir écrit une lettre aussi amicale aux habitants de la province de Québec, ne cherchait que le moyen de leur tendre des embûches et des pièges? Car le fanatisme des Bostonnais est connu partout, il n'a pas épargné le paisible Quaker; pardonnerait-il aux catholiques romains? qui professent une religion qui, selon leur lettre du 5 septembre 1774, adressée au peuple d'Angleterre, a semé la persécution, la bigoterie, inondé leurs îles de sang et qui a porté partout le meurtre et la rébellion. Ce qui ne prouve que trop des vues remplies d'artifices, ainsi qu'il se voit par l'adresse du peuple de la Grande-Bretagne aux habitants de l'Amérique en réponse à leur lettre du 5 septembre 1774."

Cette réponse, de son côté, prouvait qu'en jouant double jeu, les colonies révoltées avaient joué partout de malheur, et elles n'avaient en cela que ce qu'elles méritaient. Si l'adresse au peuple de la Grande-Bretagne avait indigné les Canadiens, la lettre aux Canadiens avait dévoilé la duplicité américaine aux habitants de Londres. Ceux-ci répondaient donc au Congrès :

"Nous avons vu les trois adresses de votre Congrès, la première desquelles nous est adressée, la seconde à vous-mêmes et la troisième à Sa Majesté. Nous souhaiterions ajouter que nous n'avons pas vu l'adresse aux habitants français de Québec, parce qu'elle les flatte pourvu qu'ils adoptent les projets du Congrès, avec la protection d'une religion que le Congrès dans l'adresse qu'il nous a faite, taxe d'impie, de bigoterie, etc."

Plusieurs autres documents importants, proclamations, lettres destinées à être passées de main en main, se trouvent rapportés au long dans ce précieux manuscrit, entr'autres une lettre de Washington aux Canadiens, et une de Sanguinet lui-même à ses compatriotes. L'appel de Sanguinet en faveur des armes anglaises est empreint d'une grande conviction et d'un sincère patriotisme; il fit par là preuve d'une grande hardiesse; car à l'époque où cette lettre fut écrite, la cause des insurgés triomphait; ils avaient envahi tout le Canada, qui, à l'exception de la forteresse de Québec, était tombé en leur pouvoir, et Québec, assiégé, pouvait être pris d'un jour à l'autre.

Dans le récit des événements, notre témoin oculaire fait voir combien son cœur tout entier est dans la lutte qui se fait autour de lui. Il est souvent plus royaliste que le roi. Il n'épargne point les reproches au général Carleton. Pourquoi n'a-t-il pas

envoyé de troupes à Longueuil? Pourquoi s'en est-il approché en bateaux avec des forces supérieures et a-t-il viré de bord sans tirer un seul coup de fusil? Pourquoi a-t-il fait ceci, pourquoi a-t-il négligé cela? Timidité, hésitation, il l'accuse de tout; et l'on serait même tenté de croire à la lâcheté ou à la trahison de ce général, qui, cependant, s'est fait comme gouverneur une belle réputation. En quelques rencontres cependant, Sanguinet est forcé d'admettre que les instructions de son gouvernement, désireux de ménager autant que possible des sujets et des compatriotes révoltés que l'on espérait ramener autant que subjugué, et aussi des sentiments d'humanité poussés à l'excès, peuvent rendre compte d'une conduite bien étrange en apparence. Sanguinet fut le premier Montréalais qui descendit à Québec informer le général Carleton de l'état des choses, lorsque l'arrivée si opportune de la flotte anglaise délivra cette ville. Quel étrange retour des mêmes événements, quelle coïncidence entre ce siège de 1775-76 et celui de 1759-60, auquel Carleton lui-même avait pris une si grande part, lorsque l'arrivée de la flotte anglaise avait chassé l'armée du chevalier de Lévis!

Après avoir sévèrement blâmé Carleton d'avoir abandonné Montréal au pouvoir des Américains et d'avoir laissé tomber entre leurs mains la flottille à la tête de laquelle il avait quitté cette ville pour aller se renfermer dans Québec, Sanguinet le blâme encore de ne pas avoir fait de sortie contre un ennemi qu'il savait démoralisé et épuisé de toutes manières depuis la désastreuse attaque du 31 décembre. Il est juste cependant de rappeler que la garnison était très-faible, qu'elle se composait en partie de matelots beaucoup plus capables de servir l'artillerie derrière les bastions de la ville que de combattre au dehors, et qu'enfin ayant sous les yeux l'insuccès de Montcalm et celui du général Murray, Carleton eut été doublement inexcusable s'il eût échoué dans une sortie. Il fit beaucoup mieux d'attendre les événements (1).

Le récit jour par jour de l'invasion se trouve dans le mémoire de Sanguinet, et bien qu'écrit à Montréal, ce document important contient la relation la plus détaillée de l'attaque du 31 décembre. C'est là que les orateurs et les journalistes ont pris tous leurs renseignements pour la célébration du centenaire qui vient d'avoir lieu. Il est curieux de suivre ainsi d'abord le flot montant de l'invasion, puis le reflux des troupes américaines vers la frontière après la délivrance de Québec. Ce double mouvement est accompagné de fluctuations incessantes dans l'esprit des populations tiraillées en sens contraire par mille influences. Celle du clergé catholique prédomine, il est vrai, mais elle est constamment tenue en échec par les menées des marchands anglais, dont le plus grand nombre sympathisait activement avec les insurgés, et par de nombreux agents secrets du Congrès. Montréal une fois en la possession des ennemis, une réaction ne tarde guère à se faire par les excès plus encore des Canadiens et des Anglais qui s'étaient joints aux envahisseurs, que par ceux de ces derniers. "Notre ennemi, c'est notre maître," a dit le bon La Fontaine et déjà l'armée conquérante, pendant ses succès éphémères, pouvait se convaincre de la vérité de ce mot.

Toutes les péripéties de la lutte sont consignées avec un soin minutieux dans cet intéressant journal. On y fait connaissance avec tous les personnages de l'époque, grands et petits; on y voit s'agiter les meneurs et les cabaleurs, et passer d'un camp à l'autre cette engeance trop nombreuse dans tous les pays, prête à crier *Vive le roi* ou *Vive la ligne*, selon le succès de l'un ou de l'autre. On assiste aux conciliabules où le moindre incident peut décider du sort d'une ville ou d'un pays. On entend battre la générale, lire sur les carrefours les proclamations tantôt de l'une tantôt de l'autre des parties belligérantes: on voit les mi-

(1) Au moment où nous écrivons ces lignes, juste un siècle après le siège de Québec, un journal annonce la mort du troisième Lord Dorchester, le petit-fils de Carleton, à l'âge de 64 ans. Son grand-père avait atteint 86 ans.

liciens, plus ou moins bien armés et équipés, se réunir sur la place publique et s'y joindre aux troupes régulières pour des marches, ou des sorties, ou de simples *alertes* où les fidèles sujets de Sa Majesté britannique ont quelquefois assez de peine, à se démêler d'avec les traîtres et les rebelles qui les entourent, comme ce M. Benden, qui faillit être cloué au pilori par les royalistes indignés et ce M. James Price, qui, selon Sanguinet, se trouvait toujours partout, et dont l'ubiquité sinistre paraissait déplaire singulièrement à notre bon *témoin oculaire*.

Tout, du reste, se rapportait à la ville, et quoiqu'il n'y eut alors ni journaux, ni postes régulières, ni encore moins de *lithographe*, notre chroniqueur consigne très-régulièrement ce qui se passe même dans les campagnes les plus éloignées. Ce sont au milieu des populations rurales des scènes moitié féodales, moitié révolutionnaires qui devaient être quelquefois assez grotesques mais auxquelles l'importance des événements et la crise que subissait la colonie prétaient un intérêt bien sérieux.

Nous choisissons entr'autres épisodes le suivant qui a rapport à l'un des plus zélés *compagnons* comme on appelait plaisamment les partisans du Congrès, le sieur Thomas Walker :

"Quelque temps après que Thomas Walker fut de retour à Montréal—ayant été mis en liberté par la prise des onze navires—quelques habitants de l'Assomption envoyèrent des députés pour le complimenter sur sa délivrance et l'inviter à les aller voir. Walker leur promit et leur fixa le jour. Aussitôt les habitants firent couper un may et le planter à l'endroit où Walker devait arriver dans leur paroisse, et mirent au pied une quantité de bois pour faire un feu de joie. Le jour et l'heure fixés que Thomas Walker devait arriver, ils mirent le feu au bûcher et commencèrent à boire. Etant ivres ils virent un ruban qu'ils avaient mis au bout du may qui n'avait point brûlé; ils crièrent *miracle*, coupèrent le may et portèrent le ruban dans l'église de l'Assomption, au grand scandale de toute la paroisse. Mais Walker n'y fut pas ce jour-là, il n'y fut que quelques jours après, avec quelques Bostonnais pour engager les partisans de Walker à prendre les armes pour aller à Québec secourir les Bostonnais qui ne faisaient aucun progrès, mais aucun des habitants ne voulut marcher—au contraire ils restèrent chez eux tranquillement."

Voici un autre épisode: celui-ci est pris dans les nouvelles qui venaient de la région de Québec :

"Le vingt-cinq mars il se forma un parti de Canadiens royalistes dans les campagnes du sud en bas de Québec au nombre d'environ trois cent cinquante hommes, commandés par M. de Beaujeu, ancien capitaine canadien. Il fit avancer une garde de cinquante hommes jusque dans la paroisse de St. Pierre, commandée par le Sieur Couillard pour favoriser sa marche jusqu'à la Pointe Lévy vis-à-vis Québec pour entrer dans la ville s'il était possible afin de donner du secours. Mais il s'assembla un autre parti d'habitants de différentes paroisses avec environ cent cinquante hommes des Bostonnais, qui cernèrent la maison où était l'avant-garde des royalistes, les attaquèrent vivement et les firent prisonniers. Dans ce combat il y eut trois habitants de tués, dix de blessés avec M. Bailly, prêtre, qui était avec eux. Ils auraient tous été tués après s'être rendus prisonniers, si les Bostonnais ne l'eurent empêché. Il fut envoyé dix-huit prisonniers à Montréal, des principaux, le reste renvoyé chez eux avec promesse de ne plus prendre les armes. M. Beaujeu fut obligé de congédier sa petite armée et de se cacher de crainte d'être fait prisonnier. L'on vit dans cette affaire les pères se battre contre les enfants et les enfants contre leurs pères, ce qui paraît sans doute bien extraordinaire."

Ces deux extraits donnent une idée de l'état d'anarchie complète où se trouvait le pays à cette époque.

Une fois les ennemis chassés et le calme rétabli, ceux qui, comme Sanguinet, avaient été fidèles, virent sonner l'heure des déceptions et des injustices. C'est l'éternel *sic vos non vobis*! Notre *témoin oculaire* s'en plaint avec une amertume qui cependant n'est pas exempte d'une certaine bonhomie et d'une certaine philosophie. "Ce qui paraît extraordinaire, dit-il, c'est que le général Guy Carleton n'a jamais voulu faire aucune distinction entre les bons et fidèles sujets de Sa Majesté et les mauvais. Au contraire, il les a confondus ensemble, et les bons sujets ont été les plus maltraités. Sans doute que cela a été pour quelque raison de politique, mais, je crois, bien mal entendue, et ceux qui se sont les mieux distingués et qui ont exposé leur vie et leurs biens pour le service du roi, non-seulement ils n'ont point été récompensés,

mais il semble que l'on s'attache à leur donner du désagrément.

Si le mémoire de Sanguinet a certaines prétentions historiques et même politiques, il n'en est pas ainsi du journal de M. Badaux, notaire aux Trois-Rivières, qui le suit immédiatement. Le premier paraît avoir été en grande partie rédigé après les événements sur des lettres et des renseignements étrangers. Il y a deux parts à faire : celle du véritable témoin oculaire comme il s'intitule, et celle de l'homme bien renseigné et qui s'est tenu soigneusement au courant de tout ce qui s'est passé dans la colonie. Le journal de Badaux est, au contraire, un simple journal de ce qui se passait aux Trois-Rivières, des nouvelles qu'il s'y apportaient au jour le jour. C'était alors le centre des communications entre Montréal et Québec, par conséquent un excellent poste d'observation. p. c.

(A continuer.)

LA PRISON DE L'ABBAYE

(voir la gravure, p. 46.)

Chaque jour une curiosité, le plus souvent tragique, du vieux Paris tombe sous la pioche du démolisseur. Tout ce qui fut l'histoire du passé s'en va, disparaît, s'envole en fumée ou tombe en poussière, et la robe de l'histoire est, on le sait, presque toujours tachée de sang. Avant un mois, un coin sinistre du vieux Paris, une salle à l'aspect funèbre qui servait de décor au plus terrible drame de la République française, ne sera plus qu'un amas de débris. C'est l'espace de grange immense où, pendant les journées de septembre, le tribunal des travailleurs installa la table sur laquelle Stanislas Maillard posa le registre d'érou de la prison et présida au massacre des détenus.

Deux entrepreneurs de démolition, des plus intelligents et aimables, MM. Le Boucher et Gros-Claude, ont bien voulu nous convier à visiter ces lieux qui vont disparaître et à en fixer, par la gravure, l'inoubliable souvenir.

Tout à côté de l'église Saint-Germain-des-Prés, entre la place Gozlin et la place Saint-Germain-des-Prés, un vaste magasin, encaissé jusqu'ici dans des murs qui en dérobaient la vue, apparaît, dès qu'après avoir pénétré par une brèche faite dans la muraille, et suivi une sorte de couloir qui fut jadis le chemin de ronde de la prison, on entre, par une grande porte, dans la haute salle carrée, de 10 mètres d'élévation, qui, jusqu'à ces derniers temps, servait de magasin à un marchand de faïences. Dès l'entrée, l'aspect lugubre de la salle vous saisit. Cela sent à la fois le cachot et le cloître. Une merveilleuse charpente d'un seul tenant, genre Philibert de Lorme, forme, au haut de cette sorte de hangar, une coupole d'une légèreté et d'un dessin admirables. On souhai terait qu'un tel chef-d'œuvre, semblable à quelque corbeille d'artiste, que ces massives pièces de bois enchevêtrées avec grâce comme une orfèvrerie gigantesque, pussent être conservées dans leur état actuel, et que quel plafond cette artistique charpente formerait pour une des salles ou pour quelque annexe, construite tout exprès, du Musée Carnavalet ! Jettera-t-on au feu, comme vulgaires matériaux de démolitions, cette élégante coupole ?

Une poutre, en forme de colonne, la soutient. Cette addition a été faite, il y a quinze ans environ, par le faïencier, qui louait ce hangar où jadis les moines de l'Abbaye avaient placé sans doute leur magasin à fourrages.

Si la coupole est élégante, les trois étages de tribunes en charpente rustiquement mais solidement construites autour de la salle et qui communiquent les unes aux autres par des escaliers de bois à claire-voie, sont grossiers et d'une éparpillement sommaire. C'est surtout là, dans ces tribunes, que se pressait, bruyante, la foule qui venait, en tumulte, assister aux séances du comité chargé des affaires civiles de la section des Quatre-Nations et aux délibérations du redoutable club de l'Abbaye. Les rampes de bois semblent encore toutes luisantes du frottement des mains des sectionnaires.

Le jour — un jour sombre en ces heures de décembre — arrive dans la grande salle par deux larges haies entrées qui font face à une porte carrée donnant autrefois sur la rue Sainte-Marguerite, ou plutôt y conduisant. C'est devant ces fenêtres, c'est là que Maillard et les juges s'élevaient, lui, vêtu d'un habit gris, le sabre au côté, pâle, maigre, froid, énigmatique ; eux, en habit, deux seulement en veste et en tablier, avec une écritoire, des pipes et des bouteilles à portée de leurs mains.

Dans cette salle haute, qu'on dirait fumeuse, sinistre, pleine d'ombre, la terrible histoire semble encore vivante ; 93 est tapi dans les angles. A gauche de l'endroit où se tenait le tribunal, une petite porte s'ouvrait, aujourd'hui murée. Elle donne sur l'ancien chemin de ronde, et par là, les détenus amenés de la prison, démolie depuis 1854, entraient, conduits devant les juges improvisés. Chose étrange, presque tous ceux qui redressèrent la tête en présence de ces hommes imposèrent en quelque sorte, par une puissance magnétique, leur élargissement à ceux qui les interrogeaient. "Vous nous dites toujours que vous n'êtes pas ça, ni ça", dit à Jourgniac Saint-Méard un des juges, d'un air impatient,

qu'êtes-vous donc ? — J'étais franc royaliste ! " Une minute auparavant, Jourgniac avait dominé les murmures des massacreurs en disant : "Messieurs, j'ai la parole ; je prie monsieur le président de vouloir bien me la maintenir ; jamais elle ne m'a été plus nécessaire !" Et bientôt, Maillard ôtant son chapeau : — Je ne vois rien qui doive faire suspecter monsieur ; je lui accorde la liberté ! — C'est juste, dirent tous les juges. Et pendant que du haut de ces tribunes, de ces tribunes de bois qui sont là, on criait bravo ! Jourgniac était conduit dans la rue par trois de ces travailleurs, un maçon, un apprenti perruquier et un garde national, qui criaient : *Chapeau bas !* tandis que la foule répondait : *Vive la nation !*

Les récits oculaires de la marquise de Fausse-Lendry et de l'abbé Sicard, instituteur des sourds et muets, détenus à l'Abbaye, celui de Weber, enfermé à la Force, sont pleins de ces étonnants contrastes. — "C'est l'abbé Sicard ! c'est un brave homme !" disent quelques-uns. Et l'on s'écarte, et l'on diffère le massacre, ce qui le sauve. J'ai tenu le sinistre registre d'érou, longtemps conservé à la préfecture de police par feu M. Lafat et sans nul doute brûlé en mai 1871. Sur ce registre, recouvert de parchemin jaunâtre, composé de 187 feuillets dont 28 seulement étaient chargés d'inscriptions, et sur les pages tachées de sang et de vin, marquées de l'empreinte des doigts rouges des massacreurs qui en tournaient les pages par-dessus l'épaule de Maillard, j'ai pu lire les inscriptions suivantes : *Mort. Jugé par le peuple, ou : Mis en liberté par le peuple.* Ce fantôme ambulant qui s'appelait Maillard, l'ancien huissier méthodique, jura, dans ces journées, un rôle impénétrable. Ce qui est certain, c'est que sur 168 prisonniers, 89 furent massacrés, 79 rendus à la liberté. Pas une femme ne fut frappée. La princesse de Tarente, dame d'honneur de Marie-Antoinette, fut mise en liberté par Stanislas Maillard, qui eût, sans nul doute, sauvé de même la princesse de Lamballe s'il se fût trouvé à la Force. On a voulu voir dans ce froid personnage un sauveur déguisé en bourreau.

Près de la porte par laquelle sortaient les détenus pour être conduits à la Force, comme disaient les juges, ce qui voulait dire à la mort, comme, dans la prison de la Force, le cri : *A l'Abbaye*, signifiait à la hache, au sabre et aux lourdes bûches sanglantes des massacreurs, il y a un puits, un puits comblé qui dut recevoir bien des cadavres. On frémit en le regardant. Tout cela sue encore le meurtre. Près de la petite porte, on a retrouvé, sur la pierre, cette inscription, postérieure au 2 septembre : *Faillie, 29 placée au X.* Ce n'est pas le nom d'un travailleur de septembre. La plupart de ceux qui ont tué là, on les connaît ; ce sont (qui le croirait ?) plutôt des gens du quartier, de petits bourgeois établis près de l'Abbaye et tout à coup saisis, tant il y a de bête fauve dans l'homme à de certaines heures, par ce que Dante appelle la *lucarne du sang*, — des chapeliers, des tailleurs, des charcutiers, des merciers, des potiers de terre. Il ne faudrait pas même chercher bien longtemps, sur les enseignes des ruelles environnantes, noires, étroites, bonheuses, des noms de ce temps-là encore inscrits sur les boutiques. Paix à ces fils qui ne savent rien du crime de leurs pères !

On vit aussi là des Allemands. Antoine Jourdan, ancien président du district des Petits-Augustins et de la section des Quatre-Nations, affirme avoir aperçu deux Anglais en redingote qui offraient à boire aux travailleurs. C'est ce Jourdan qui nous apprend que là, à l'entrée du hangar que nous visitons l'autre jour, il y avait des cadavres entassés qu'il fallait enjamber pour arriver jusqu'au comitè. Dans les jardins, on lardait les prisonniers à coups de sabre.

Jourdan parle encore de la vapeur du sang humain qui lui montait au cerveau. Cette odeur, on dirait qu'il la respire encore, sur cette terre où l'abbé Lenfant, M. de Montmorin et tant d'autres sont tombés, et dans cette salle effrayante d'où Mlle de Sombreuil et Mlle Cazotte ont arraché leur père. Et l'on songe que, pendant ce temps, ce dimanche de septembre — c'était un dimanche — Polichinelle faisait rire les enfants aux Tuileries, et les Parisiens en habits de fête et les Parisiennes en robes rayées et claires, allaient voir manœuvrer un bataillon de gardes nationaux au Luxembourg !

Je ne sais pas de coin de terre où l'histoire, la cruelle et profonde histoire, m'ait apparu plus vivante, dans son horreur pleine d'enseignements, que dans ce hangar lugubre où semble errer encore, mélancolique, mystérieuse et funèbre, l'ombre grêle de Stanislas Maillard.

JULES CLARETTE

COUR CRIMINELLE DU DISTRICT DE TERREBONNE

TERME DE JANVIER 1876

La Cour Criminelle pour le district de Terrebonne s'est ouverte au commencement du mois, sous la présidence de Son Honneur le juge Johnson. — M. Cayley représentait la Couronne.

Le calendrier, peu chargé, fut réduit à sa plus simple expression par le Grand-Juré, qui repoussa un grand nombre d'accusations. Une seule cause a vivement surexcité l'attention publique et sérieusement occupé la Cour ; c'est celle d'un nommé Richard Craig, de Greenville, accusé de meurtre sur la personne de Richard Belt, du même lieu. L'accusé est un jeune homme, père de famille, approchant six pieds de hauteur, au teint vif, vermeil et coloré, à cheveux châtains, élégamment bouclés, à moustache et barbe à l'américaine ; deux yeux

bleus, animés, agités, et logés dans deux orbites enfoncées, donnent un air menaçant à sa figure, qui plairait sans cela ; il est médiocrement vêtu ; et ses mains larges, longues et osseuses, appuyées sur le bord de la boîte, ont machinalement et continuellement parcouru, pendant le procès, les différentes gammes qu'ignore probablement leur propriétaire. Avec des ongles raccourcis par l'habitude qu'il a de les ronger, Craig est incapable de faire la moindre égratignure à qui que ce soit ; mais il est dangereux et terrible quand il tient un couteau ou un poignard. Dans la nuit du neuf novembre dernier, pendant une bagarre survenue à la fin d'une veillée prolongée, après une corvée, Craig a impitoyablement éventré Richard Belt et plongé ensuite son couteau assassin dans la poitrine d'un des frères du défunt.

Pour cette félonie, l'accusé a subi un procès en règle. L'avocat de la Couronne a donné satisfaction entière ; et le défenseur de Craig, M. C. Champagne, de Ste. Scholastique, a su par son dévouement maîtriser les émotions et la perplexité qui poursuivaient un débutant.

Craig a été trouvé coupable d'homicide au second degré, et condamné par la Cour à cinq ans de pénitencier, aux travaux forcés. Pendant le prononcé du jugement, le condamné est demeuré impassible ; pas la moindre émotion n'est venu trahir un mouvement de regret ; sa figure est demeurée même insolente pendant les remarques sanglantes du juge Johnson.

La justice commence à respirer dans notre district ; car depuis la décentralisation judiciaire, en 1856, les meurtriers ont invariablement échappé à la vindicte de nos lois ; et il devenait proverbial que l'assassin avait carte blanche.

Des préjugés regrettables n'ont pas été étrangers à cette anomalie.

Voici les noms des jurés qui ont condamné l'assassin Craig : — MM. Joseph Aubin, Auguste Globensky, Magloire Gascon, Simon Lacombe, Ed. Goujon, Moïse Charbonneau, Théotie Savard, Dosithe Lalande, F. X. Brazeau, Moïse Beauchamp, Hubert Vermette et Joseph Desjardins, fils.

DR. L. A. FORTIER.

Ste. Scholastique, janvier 1876.

MGR. DUPANLOUP

Rien ne manque plus à la gloire de M. Dupanloup. Il était évêque, il était comte romain, député, académicien, que sais-je encore ! cette semaine l'a vu faire sénateur. C'est une valeur rare qui entre avec lui dans la Chambre haute.

La biographie de l'illustre prélat a été écrite vingt fois, et chacun la connaît au moins dans ses traits généraux ; je n'aurai donc pas la naïveté de la refaire ici. Je voudrais seulement donner sur sa personnalité quelques détails intimes destinés à la faire connaître plus avant.

L'autre jour, une feuille traitait Mgr. d'Orléans d'abbé de cour, ayant trouvé la mitre dans son berceau. C'était là un pur conte. La vérité, c'est que M. Dupanloup est le fils d'une simple paysanne des montagnes savoisiennes, femme de cœur et d'énergie, qui sut deviner et développer dans l'enfant les qualités futures de l'homme.

Comme beaucoup d'autres illustrations de notre temps, il fut délaissé de son père à sa naissance. Ce ne fut qu'au moment d'être ordonné prêtre que, pour obéir au règlement ecclésiastique, il obtint de celui-ci la régularisation de son état civil. Son oncle maternel, brave prêtre de campagne, fut son initiateur à la vie religieuse, et c'est à lui qu'il dut d'être envoyé en pension à Paris. La plupart des autres membres de sa famille sont dans la condition la plus modeste.

De cette enfance en plein air, de ces courses sans fin pendant lesquelles il s'arrêtait pour manger tantôt dans une cabane de bûcheron, tantôt aux dépens du havresac d'un chasseur, sont nées chez M. Dupanloup la fougue du corps et d'esprit, l'infatigable ardeur dans la marche et l'étoile qui le caractérisent. La faim, la soif, la fatigue, le danger ne comptent pas pour lui ; il a été élevé à cela, comme on dit en province. Son existence au ciel libre, ses jours vécus de la vie du peuple des campagnes, ont imprimé encore un double trait bien distinctif à ses œuvres : l'amour de la nature et l'amour des humbles. Tandis que les grands horizons, les splendeurs des couchers de soleil, les éloquentes profondeurs des vallées alpêtres frappaient son imagination, son cœur participait aux aspirations et aux besoins des classes pauvres et s'inquiétait des moyens d'y satisfaire.

L'évêque a conservé le goût de l'enfant pour les montagnes de la Savoie. Chaque année, il fait un séjour de quelques semaines chez le comte Alexandre de Menthon, au château de Menthon, sur le lac d'Annecy, grandiose demeure féodale qui vit naître saint Bernard. Il habite là, dans une tour, une vaste chambre qui domine l'horizon et dont il ne sort que pour aller faire sur un âne des courses interminables aux environs. Ses montagnes natales sont restées ses meilleures consolatrices et ses plus chères conseillères. Quand il en redescend pour venir se mêler à la vie des villes, il rapporte sur son front et dans son esprit quelque chose de la paix et de la lumière qui hantent ces cimes pures.

Le nouveau sénateur n'est pas un grand orateur, mais c'est un avocat remarquable, une sorte d'Alou évangélique possédant de plus la vivacité, la passion, l'apreté qui distinguent le polémiste.

Travailleur infatigable, il réduit à merci tous ses secrétaires. Sans besoin de sommeil, la nuit même il en fait veiller un à sa disposition. Sa diète est d'une promptitude et d'une abondance incroyables. Il parle tout en marchant de long en large dans sa chambre et en mangeant des pastilles de menthe.

Sa correspondance est étendue à l'infini. Il lui arrive de dicter jusqu'à trente lettres dans une matinée. Il n'entretient d'aussi vastes relations épistolaires que pour ménager d'incessantes ressources à toutes les œuvres de charité qu'il patronne. C'est le prélat de France — disons mieux, de l'Europe — qui peut le plus vite trouver le plus d'argent pour une œuvre quelconque.

"J'aurais besoin de cent quatre-vingt mille francs, disait-il un jour, pour achever les travaux de boiserie de ma cathédrale ; c'est quatre ou cinq lettres à écrire demain matin."

Grand liseur de journaux, il ne paraît pas une feuille publique à Paris sans qu'il ne la fasse acheter.

Que d'autres détails j'aurais à donner sur cette intéressante physionomie ! Mais la nouvelle courante qui forme le fond de la chronique est là qui me presse et je vais me borner ! Je terminerai par une nouvelle importante concernant l'illustre prélat.

Il met la dernière main, en ce moment, à un vaste travail sur *saïnte Thérèse*. Il étudie en elle dans cet ouvrage non-seulement la réformatrice du Carmel, mais l'écrivain, dont il est un fervent admirateur. — *L'Illustration* de Paris.

NOTES LOCALES

ST. HYACINTHE. — Les recettes de 1875 pour les œuvres énumérées ci-après dans le diocèse de St. Hyacinthe, témoignent et du zèle et de l'aisance des habitants de ce beau district :

Table with 2 columns: Item and Amount. Propagation de la Foi: \$2,289.66; La Sainte-Enfance: 209.27; Les inondés en France: \$26.33

RÉUNION DES ÉVÊQUES. — Lundi matin, le 17 courant, a eu lieu, à l'évêché de St. Hyacinthe, une réunion des évêques de la province ecclésiastique de Québec. On y a traité d'affaires importantes, et les évêques ont tenu séance de 9 heures à midi et de 1 1/2 h. à 5 heures du soir.

JOLIETTE. — Les dames de cette ville ont dernièrement organisé un bazar et une soirée musicale, dont le produit s'est élevé à la jolie somme de \$786.00.

TROIS-RIVIÈRES. — Nous n'avons jamais vu autant de perdrix blanches que cette année. La perdrix blanche, excepté dans certaines régions du haut St. Maurice, était considérée comme l'oiseau rare, *rara avis*. Cet hiver on les voit venir par milliers dans nos parages. Aussi pensons-nous que les jolis petits plumets de perdrix blanches vont passer de mode. Ils vont être trop communs. — *Constitutionnel*.

SHERBROOKE. — La manufacture Lomas, de Sherbrooke, qui avait suspendu ses travaux il y a environ deux mois, est ouverte de nouveau. Un grand nombre de familles sont heureuses d'y gagner le pain de chaque jour.

UN ERMITE CANADIEN

(Traduit du *Carleton Place Herald*)

Quelque incroyable que puisse paraître le fait suivant, il n'en est pas moins authentique, car il est attesté par une centaine de personnes.

Il y a environ quarante ans, un jeune homme nommé Wilson, résidant près de la ville de Perth, conçut l'idée étrange de mener une existence d'ermite. Depuis sa plus tendre enfance, il avait toujours manifesté des symptômes d'aliénation mentale, et personne parmi ses amis ne fut étonné de son bizarre dessein. L'endroit qu'il choisit pour son ermitage était à environ trois quarts de mille de l'habitation paternelle. Il pénétra dans un massif de broussailles et y érigea une hutte grossière qu'il meubla avec une immense bûche qui lui servit de banc, de lit et de table. Il se dévêtit de ses hautes complètement et il resta depuis dans un état de nudité parfaite, à l'exception d'un lambeau de chemise qu'il a quelquefois la fantaisie de porter. Depuis quarante ans, il mène une vie d'anachorète. Au milieu de l'hiver, il marche dans la neige pendant les plus grands froids, et on n'a jamais entendu dire qu'il ait eu des engelures. Lorsqu'il veut boire, il entre résolument dans la rivière et marche jusqu'à ce que l'eau lui atteigne la ceinture. Alors il se baisse et s'abreuve comme un animal. Ses amis lui portent à manger et il dévore ses vivres avec la glotonnerie d'un pourceau. Tout son corps est couvert d'un poil épais et rouge, ressemblant à celui d'une vache. Il ne montre jamais de dispositions dangereuses et parle presque toujours par monosyllabes. Il demande toujours du tabac aux passants en leur criant d'une voix gutturale : *Bacca ! bacca !* jusqu'à ce qu'ils lui donnent l'objet de sa fantaisie. Sa chevelure est longue, grise et éraillée ; elle lui couvre presque la moitié du corps ; sa barbe est inculte et longue de deux pieds. Notre anachorète est maintenant âgé de soixante à soixante-dix ans, et il est le seul homme qui ait pu vivre ainsi dans le Canada en bravant les rigueurs de nos hivers.



Un vieux Canonnier à barbe grise (p. 40, col. III.)



Pendant que l'un de nous, étendu sur le dos (p. 40, col. IV.)



Nous étions sur le dos d'un bateau sous-marin (p. 41, col. I.)



PARIS:--LA SALLE OU SIÉGEAIT LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE PENDANT LES MASSACRES DE SEPTEMBRE 1793

AVENTURIERS ET CORSAIRES

LE GAOULÉ

XVI

(Suite.)

Les nouveaux soldats de Claudine, par une précaution pleine de délicatesse, avaient chargé leur capitaine sur leurs épaules, afin de lui épargner les fatigues d'une route hérissée d'obstacles. Ils arrivèrent ainsi aux positions occupées par les blancs; ils les trouvèrent abandonnées. Le plus grand calme régnait dans le camp de Macandal, désert également.

—Ordonne-leur de marcher sur Saint-Pierre, murmura Maubrac à sa sœur. Ils sont ivres de toi, et iraient en enfer pour l'obéir.

—A Saint-Pierre! à Saint-Pierre! répondirent les nègres au commandement de Claudine.

—Nous marchons à notre perte, dit la comtesse à Maubrac. Si nous sommes vaincus, c'est la mort qui nous attend...

—Soit! Mais si nous sommes les vainqueurs, la colonie nous appartient. C'est à toi de mettre le feu dans le cœur et dans l'âme de ces nègres.

Claudine, qui avait perdu son audace, était tombée tout à fait au pouvoir de son frère; elle courba la tête et lui répondit avec une humiliation qui intimidait Maubrac un moment:

—Je ferai tout ce que tu voudras!

Deux larmes roulèrent sur ses joues qu'elle essuya promptement. L'aventurier ne put se défendre d'un sentiment d'émotion et de crainte à la fois.

—Je ne te reconnais plus, Claudine.

—Je n'ai plus de courage, mon frère; je me sens vaincue à l'avance.

—As-tu peur?

—Oui, j'éprouve de sinistres pressentiments; il me semble que l'heure de la justice est venue pour moi, et j'entends sonner dans mon cœur un glas funèbre...

—Veux-tu retourner sur tes pas? demanda Maubrac d'une voix altérée, car les terreurs mystérieuses de sa sœur l'avaient gagné.

—Non, répondit Claudine, le sort en est jeté. Marchons donc!

La troupe des nègres *marrons* n'était plus qu'à une portée de mousquet de Saint-Pierre. Ils avaient ménagé leur marche de manière à fondre sur la ville au milieu de la nuit, afin de profiter de l'épouvante qu'ils y jetteraient pour assurer leur victoire. Ils firent halte sur un des derniers revers de la montagne Pelée, pour prendre les dispositions de combat.

De l'éminence où ils étaient et qui dominait Saint-Pierre, Maubrac et Claudine remarquèrent un mouvement sinistre et inaccoutumé dans la ville, dont les rues étaient sillonnées par des masses de lumières errantes.

Un vague bruit d'armes monta jusqu'à eux, puis tout à coup les rues rentrèrent dans l'obscurité la plus complète, et toutes les lumières se groupèrent le long du rivage. Ils eurent alors une embarcation chargée de troupes se diriger vers le large pour accoster un navire dont les voiles étaient à moitié larguées et qui n'attendait qu'un signal pour lever l'ancre.

Claudine et Maubrac se regardèrent et se serrèrent la main sans prononcer une parole.

A quelques pas d'eux s'accomplissait un drame dans lequel ils devinaient qu'un rôle leur était évidemment réservé.

—Vex-tu, demanda enfin Maubrac, que nous retournions au camp?

—Oui, répondit Claudine; en tout cas éloignons-nous de Saint-Pierre, qu'il ne nous serait pas possible de surprendre cette nuit. Toute la population est sous les armes.

—Peut-être, murmura Maubrac, ce navire qui vient de lever l'ancre et qui va se perdre dans les brumes de l'horizon, emporte-t-il dans ses flancs notre triomphe ou notre honte!

—Que se passe-t-il donc?

—Demain nous le saurons.

La troupe des *marrons* fit retraite dans la montagne, et sans retourner au camp de Fabulé, elle trouva un abri sûr qui la maintenait à une assez bonne distance de Saint-Pierre, pour pouvoir exécuter son plan d'attaque dès que l'occasion serait favorable.

XVII

Le lecteur se souvient peut-être de la surprise mêlée de douleur qu'avait éprouvée Henri en apprenant le départ de Macandal pour le camp de Fabulé. Convaincu, dès ce moment, de l'innocence du mulâtre et assuré du dévouement des nègres qui composaient le bataillon de ce chef, il résolut d'arrêter les poursuites dont ils étaient victimes et de décider les colons à marcher contre Fabulé.

Il se dirigea donc vers le camp des blancs qui poussèrent des cris d'étonnement en le voyant arriver par des chemins où leur courage n'avait pu pénétrer. Henri refusa de répondre à toutes les questions avant d'avoir vu et serré entre ses bras Du Buc. Il entraîna ensuite son cousin dans un lieu écarté pour lui rapporter les révélations qu'il tenait de madame de Saint-Chamans, les projets de la Varenne, sa complicité dans le double crime qui avait jeté le deuil dans leur famille, et enfin l'innocence de Macandal dont il raconta la disparition.

—Ce marquis de la Varenne est un fier coquin! s'écria Du Buc. Ses crimes dépassent notre patience.

—Que faut-il que nous fassions?

—En finir avec lui. Ah! je vous l'avais bien dit, mon cher Henri, que la présence de cet homme préparait de sombres jours à notre pays! Mon plan est bien arrêté: ce n'est pas d'aujourd'hui que j'y ai songé... Attendez-moi ici un instant.

Du Buc s'éloigna, puis revint, ramenant avec lui quelques officiers des compagnies.

—Tenons-nous à l'écart, leur dit-il, et débiterons sur la résolution que je vais vous soumettre; mais rappelez-vous que nous sommes avant tout soldats, que nous n'avons ni le loisir ni l'habitude des longs discours, et prouvons notre force par des actes rapidement conçus, rapidement exécutés.

Du Buc rappela brièvement toute la conduite de la Varenne, depuis son arrivée à la Martinique; son despotisme, ses exactions, sa mauvaise administration, et finalement les deux crimes qui avaient couronné l'œuvre.

—Il n'est pas un de vous, messieurs, continua-t-il, qui n'ait à se plaindre du marquis; pas un de vous qui n'ait à demander justice contre lui.

—C'est vrai! répondit un chœur de voix.

—Moi... commença l'un des officiers.

—Vous, comme les autres, mon cher de Malherbe, interrompit Du Buc; vous avez été, je n'en doute pas, lésé ou insulté, peut-être même les deux choses à la fois. Il n'est pas besoin d'énumérer vos griefs, gardez-les pour les jeter à la face de ce maudit homme quand nous allons nous trouver en sa présence tout à l'heure. Il s'agit donc, messieurs, de tenter courageusement un acte téméraire et violent, en vue de rendre la paix à cette colonie et de la conserver au roi.

Un frisson courut parmi ce groupe, qui se serra autour de Du Buc, dont la voix baissait au fur et à mesure qu'il touchait à la conclusion de son discours.

—Dans la situation où nous sommes, messieurs, continua le jeune creole, de ne pouvoir demander justice au roi, il faut nous faire justice nous-mêmes, en arrêtant le marquis et en l'embarquant pour la France.

Cette résolution énergique et extrême parut si grave, que les assistants se regardèrent sans proférer une parole.

—Hésitez-vous? continua Du Buc.

—Non pas, répondit M. de Malherbe, mais... qui osera mettre la main sur M. de la Varenne, représentant du roi?... C'est un attentat à la personne même de Sa Majesté.

—Ce sera moi qui oserai l'arrêter! s'écria d'Autanne, et je le ferai en partant de mon respect que vous savez tous pour S. M. le roi. Craignez-vous de vous compromettre, messieurs? Et bien, retirez-vous et laissez faire Du Buc et moi, c'est tout ce que je vous demande. Que ceux qui veulent être des nôtres le disent donc!

—Tous! tous!

—En avant, alors!

Henri avait fait quelques pas, et le groupe s'apprêtait à le suivre. Du Buc les rappela du geste.

—Ce serait un prisonnier difficile à garder que M. de la Varenne; il faut donc songer à l'embarquer au plus tôt et sous bonne garde. Qui de vous connaît assez le capitaine de quelque un des bâtiments mouillés en rade de Saint-Pierre pour s'assurer de son dévouement?

—Moi, répondit un des officiers; le capitaine Bernard Favre, qui commande le *Gédon*, est mon frère de lait. Ce que je lui dirai de faire, il le fera; et quand nous aurons sa parole, vous pourrez compter sur lui comme sur vous-même, M. Du Buc.

—Eh bien! reprit celui-ci, partez pour Saint-Pierre, monsieur de Montfort, ordonnez au capitaine Favre de mettre son navire sous voiles et de se tenir prêt à prendre le large. Vous, M. de Cornette, continua Du Buc en s'adressant à un autre officier, vous êtes bien sûr, n'est-ce pas, de l'obéissance de votre compagnie de grenadiers?

—Parfaitement sûr, monsieur.

—Alors, partez, partez également pour Saint-Pierre; assemblez votre compagnie en armes. Vos grenadiers, embarqués sur un autre navire, accompagneront le mousquet au poing, le *Gédon* jusqu'au débouquement des îles.

—Quant à nous, messieurs, par notre audace et par notre courage, imposons aux troupes et aux milices qui gardent le camp; ne laissons pas le temps aux timides d'hésiter, et à ceux qui s'opposeraient à notre tentative, répondons avec l'épée et le pistolet.

Henri et Du Buc en tête, le groupe des officiers se dirigea vers l'ajoupa qui servait de quartier général au gouverneur. La gravité de leur marche, l'émotion inévitablement empreinte sur leur visage, impressionnèrent tous ceux qui les virent passer.

Quelques-uns les questionnèrent sur la cause d'une si imposante et si solennelle attitude. Ils gardèrent le silence, et quand ils rencontrèrent des visages amis, ils répondaient:

—Accompagnez-nous, et vous verrez!

Si peu long que fut le trajet, ce groupe composé d'abord de huit ou dix personnes, qui allaient accomplir en effet l'acte le plus hardi et le plus insolent qu'il fut possible de concevoir, se trouva considérablement grossi en arrivant à la porte de l'ajoupa. Quelques confidences à mots couverts avait échappé à Du Buc et à Henri; la hardiesse du plan séduisit quelques-uns. Les timides et les prudents, tout en souhaitant le succès, s'étaient écartés et confondus dans la foule des simples curieux, qui suivaient à distance, dans l'attente de quelque grave événement.

Henri et Du Buc franchirent le seuil de l'ajoupa où était la Varenne.

—Monsieur le marquis, dit Henri, rendez-moi votre épée; vous êtes prisonnier.

—Prisonnier! s'écria de la Varenne, et de qui, monsieur?

—Des colons, représentés ici par M. Du Buc et par moi. Rendez donc votre épée.

La Varenne tira son épée, et s'appuyant sur la garde:

—Si vous représentez les colons, moi je représente le roi à qui vous devez respect et obéissance. Au nom du roi, éloignez-vous.

Henri et Du Buc tirèrent également leurs épées:

—Toute résistance serait inutile, monsieur le marquis, rendez-vous.

—A moi! mes officiers! cria le marquis en s'avantant l'épée haute sur Henri, qui croisa son fer avec celui de la Varenne; à moi mes soldats!

Aucun des officiers n'ayant bougé de sa place, les soldats demeurèrent immobiles. La Varenne poussa un cri de rage.

—Vous ne m'aurez pas vivant! dit-il. En garde, monsieur!

(La fin au prochain numéro.)

XAVIER EYMA.

NOUVELLES DE LA SEMAINE

OTTAWA

—Le bureau de commerce de la Puissance a siégé quatre jours, s'ajournant le 21. Les questions qui ont été discutées ont la plus grande portée sur le commerce du Canada. Des résolutions furent adoptées demandant au gouvernement de protéger plus efficacement nos manufactures. Plusieurs se sont prononcées en faveur d'un tarif réciproque vis-à-vis des Etats-Unis. M. Andrew Robertson fut élu président du Bureau pour l'année courante. Plusieurs délégués des chambres de commerce aux Etats-Unis, qui se trouvaient présents pendant les séances, exprimèrent le désir de voir se renouveler le traité de réciprocité.

—A une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa, le capital, qui était de \$500,000, a été porté à un million.

—Le professeur Sterry Hunt, de Boston, est arrivé à Ottawa.

On dit que le gouvernement lui a offert de le nommer chimiste analytique pour la Puissance.

—Les juges de la Cour Suprême ont été en session pour le règlement d'affaires de routine. Le gouvernement a loué, pour l'usage de juges de la Cour Suprême, les appartements autrefois occupés par le club Rideau.

—M. Jenkins, agent-général d'émigration du gouvernement canadien en Europe, a envoyé sa démission; il n'a pas pu se résigner à voir diminuer son importance comme fonctionnaire, en même temps que son salaire.

—Le contrat pour la section 10 du canal Lachine a été accordé à MM. Rogers, Kelly et Cie, Cotton et ayant un intérêt. Ils ont l'intention de commencer tout de suite les travaux avec un grand nombre d'ouvriers.

—M. Lyons a reçu la notification officielle de la part du département des Travaux Publics que son contrat pour la section 9 du Canal Lachine a été accepté. La garantie nécessaire a été donnée et le contrat sera signé sous peu.

—La législature provinciale de Manitoba s'est ouverte le 18 courant.

La délégation envoyée à Ottawa cet été pour obtenir des *better terms*, ayant réussi à faire accroître considérablement le subside dans le but d'harmoniser les dépenses avec le revenu, une mesure sera soumise pour l'abolition du Conseil Législatif.

—Dans North Renfrew, M. Peter White, conservateur, vient d'être élu à la chambre des communes. Sa majorité était de 200 voix sur son adversaire, Murray.

QUÉBEC

—Dans le comté de Charlevoix, Phon. Hector Langevin est élu par une majorité d'environ 200 voix.

—La société des charpentiers de navire a résolu de distribuer une autre somme de \$300 à chaque section de la société dans cette ville et les environs, pour aider les ouvriers qui se trouvent dans la misère.

—On annonce la mort de deux vétérans de la guerre de 1812, résidant à l'Islet, nommés M. C. Després et F. Dessaiat, l'un à l'âge de 80 ans, et l'autre de 84, à quelques heures seulement d'intervalle.

—Jeudi dernier, le Maire de Québec a donné un magnifique dîner; les conviés étaient un nombre de quarante environ; on comptait parmi eux les membres du Conseil-de-Ville, les chefs de département de la Corporation et les représentants de la presse.

—Comme on appréhendait des troubles dans certaines paroisses du comté de Charlevoix, à l'occasion de l'élection qui a eu lieu samedi, vingt-deux agents de la police provinciale, sous les ordres du major Voyer et du capitaine Heigham, ont été envoyés dans le comté pour veiller au maintien de l'ordre.

—Un bien triste accident est arrivé le 20 courant à la résidence de M. A. J. Maxham, commissaire-priseur, place Dalhousie. Vers cinq heures, M. Maxham fils se réveilla et sentit une forte odeur de gaz; il sauta hors du lit et

après avoir brisé les vitres de sa fenêtre, il se précipita dans la chambre de son père qu'il trouva sans connaissance, et sa tante, Mme Maxham, qui occupe la chambre voisine, était déjà sans vie. Le gaz s'était infiltré dans les deux maisons voisines, et une servante a failli être asphyxiée. L'accident a eu pour cause une fuite de gaz; quelques minutes plus tard, et c'en était fait de toutes les personnes habitant la maison.

—Il est rumored que le cabinet provincial sera reconstitué comme suit: Phon. C. B. De Boucherville, premier-ministre et secrétaire provincial; Phon. A. R. Angers, procureur-général; Phon. P. Garneau, commissaire des terres de la Couronne; Phon. L. R. Church, solliciteur-général; Phon. J. A. Chapleau, commissaire des travaux publics; M. Baker, trésorier provincial, et Phon. J. J. Ross, orateur du Conseil Législatif.

L'hon. M. Malhiot et M. L. Beaubien seront nommés commissaires des chemins de fer. La même position a été offerte à MM. Thos. White, jr., et à M. Shanley, mais ces deux messieurs ont refusé.

L'hon. G. Ouimet a été nommé surintendant de l'éducation.

ÉTATS-UNIS

—On soupçonne le vapeur *Adriatic* d'avoir coulé à fond la *Harrest Queen*, dont l'équipage et les passagers ont tous péri.

Columbus, Ohio.—Plusieurs personnes de cette ville ont été malades pour avoir mangé du porc mort de la trichine.

New-York.—John Gauding, de cette ville, et John Dewitt, de Auburn, N.-Y., ont commencé à Brooklyn à mettre à exécution leur pari, qui consiste à faire mille milles en mille heures.

—Frédéric Kleinstein, de la 7ème rue, a été poignardé par un voleur. La blessure est dangereuse et peut-être fatale.

—Une collision a eu lieu sur l'*Elevated Railroad*; l'un des engins a été mis en pièces, mais aucune personne n'a été blessée.

—Une dépêche du câble sous-marin au *Freeman Journal* de New-York, datée de Rome, le 20, annonce qu'Allegany City a été érigée en diocèse catholique, et que l'évêque Domense, maintenant de Pittsburg, a été nommé à ce nouveau siège épiscopal sur sa propre demande.

Le Très-Rév. J. Tuigg, d'Altoona, est désigné comme évêque de Pittsburg.

Ogdensburg, N.-Y.—E. W. Fairchild, citoyen récemment de cette ville, s'est brûlé la cervelle. Il est encore vivant, mais le coup est mortel. La cause de ce suicide provient d'embarras financiers.

Pittsburg, Pa.—Presque la moitié de la ville d'Apollon, Pensylvanie, a été la proie des flammes. Le feu a été originaire par l'explosion d'une lampe pleine d'huile de pétrole. Environ 40 bâtisses furent entièrement détruites. Les pertes sont de \$40,000 à \$50,000.

San Francisco.—H. C. Kibbee, secrétaire délégué d'une compagnie minière, a été trouvé mort dans son lit. Il s'était brûlé la cervelle. Le montant de ses défalcons s'élève à environ \$110,000 à la charge principalement de la compagnie des mines de New-York.

EUROPE

—Le gouvernement prussien va fermer les couvents des Ursulines le 1er avril.

—26,000 des 36,000 communes en France ont élu des délégués conservateurs au sénat.

—Le Général Tristany a fait sa soumission au roi Alphonse.

—Sa Sainteté le Pape souffre, dit-on, d'une attaque épileptique, et garde le lit.

—La santé du cardinal Antonelli inspire aussi des inquiétudes.

—Les Turcs ont subi une défaite devant Trebize, et cette ville est maintenant entre les mains des insurgés.

LES PAROLES D'OR

Il y a une noblesse dans toutes les conditions: j'ai connu des familles de laborieux où cette pureté de sentiments, où cette chevalerie de probité, où cette fleur de délicatesse étaient aussi visibles dans les actes, dans les traits, dans le langage, dans les manières, qu'elles le furent jamais dans les plus hautes races de la monarchie.—LAMARTINE.

De même qu'une santé chancelante, et comme incertaine et informe, se dessine quelquefois pour longtemps après une terrible maladie—de même telle amitié jadis incertaine et flottante, tel amour hier capricieux et fragile, s'est relevé conscient, solide et durable, d'une querelle et d'une brouille qu'on eût cru mortelles.

LOUIS DÉPRET.

—La mode est idiote, la mode est ridicule, la mode est...

—A quoi bon tant se récrier?... Vous voyez bien qu'elle sait tout cela aussi bien que vous, puisqu'elle se hâte de changer tous les six mois!

ALFRED BOUGEART.

LE JEU DE DAMES

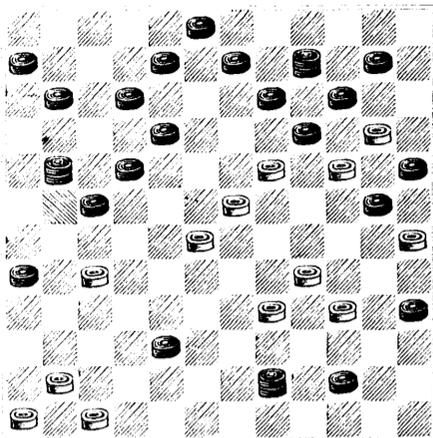
Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, pourront les adresser à M. J. A. Rodier, No. 14, rue Alard, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 8

Par C. Bourduas, Montréal

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 6

Table showing the solution for Problem No. 6, with columns for 'Les Blancs jouent de' and 'Les Noirs jouent de', listing moves and their outcomes.

Solutions justes du Problème No. 5.

Montreal: — Alfred Clément, C. Morneau, C. Bourduas, J. B. Rodier, H. Contant, G. Massé, Hector Pellerin, A. Primeau, P. Tardif, C. Labelle, W. Rousseau, F. Riendeau, C. Gosselin et Ars. Peltier. Spencer, Mass: — Dr. M. Fontaine. Lothière: — Un amateur.

Prix du Marché de Détail à Montréal.

Market price list for Montreal, categorized by 'FARINE', 'GRAINS', 'LEGUMES', 'LAITERIE', 'VOLAILLES', 'GIBIERS', 'VIANDES', and 'DIVERS'. Each category lists various goods and their prices.

Marché aux Bestiaux

Market price list for livestock (Bestiaux), listing items like 'Boeuf, 1re qualité', 'Vaches à lait', 'Moutons', etc., with their respective prices.

Quelle est la condition essentielle de succès de n'importe quelle entreprise financière? Avant tout, une connaissance parfaite de la nature des affaires que l'on entreprend, avec toutes ses difficultés et ses détails.

PROSPECTUS DU Canadian Mechanics' Magazine

PATENT OFFICE RECORD POUR L'ANNEE 1876.

A l'occasion de la NOUVELLE ANNÉE, le 4ÈME et prochain VOLUME de cette utile publication sera donné à nos lecteurs dans une forme considérablement améliorée. Grâce à un arrangement plus méthodique des matières, les lecteurs pourront lire et recourir à la table plus commodément, et les colonnes d'annonces seront classées et imprimées de manière à frapper le regard des personnes en quête d'informations.

Afin de réaliser et d'atteindre le mieux possible ce dernier but, la Revue ouvre ses colonnes aux discussions sur tous les sujets d'utilité pratique, et les informations concernant nos Manufactures, nos Travaux Publics, nos Mines et autres matières d'importance appartenant au Canada.

Le principal but de la Revue ne consiste pas seulement à répandre les nouvelles scientifiques parmi les classes industrielles, mais aussi à contribuer à l'instruction des jeunes ouvriers.

Éléments de l'Éducation Mathématique et Mécanique.

Les informations générales qu'embrasse la Revue sont les suivantes: Arts et Science, Travaux de Plombier, Architecture, de Forge, Génie Civil et Mécanique, Ameublement et Tapiserie, Travaux de Construction, Invention, Manufactures, Carrosserie, Travaux de Charpente, Instruments d'Agriculture, de Plâtrage, Commerce et Agriculture, de Peinture.

Afin de rendre l'ouvrage plus intéressant et plus utile encore, nous consacrerons dans chaque numéro deux pages ou plus à des lectures domestiques, pour

LES MEMBRES DES FAMILLES OUVRIÈRES.

Aucune autre contrée n'édite un journal publiant la Liste des Brevets (patentes) officiels. Cette dernière forme un annexe à la Revue, et représente une moyenne de 150 inventions nouvelles dans chaque numéro, les spécifications appartenant à chacune d'elles y comprises. C'est le seul Catalogue Officiel publié dans la Puissance.

Le prix du Catalogue Officiel du bureau des patentes à Washington seulement est de \$6 par année. Aucune Revue, actuellement en cours de publication, n'offre aux Manufacturiers ou aux diverses classes d'ouvriers, pour un prix aussi modique que le nôtre, des informations aussi générales et aussi utiles; et nous n'épargnerons rien pour remplir ses colonnes de matières instructives et intéressantes pour les maîtres et les ouvriers.

Le public peut être assuré que nous nous efforcerons par tous les moyens possibles que suggère l'expérience, de rendre notre Revue Populaire, Instructive et Intéressante, et si les Manufacturiers et les Ouvriers de la Puissance nous donnent l'appui que mérite et requiert un ouvrage de cette valeur, non seulement pour ceux immédiatement intéressés à son contenu, mais pour le public en général, ainsi que pour les intérêts de la Science, des Manufactures et l'Industrie du Pays dans lequel nous vivons, nous sommes assurés, avec le temps, de faire de notre Revue une

PUBLICATION HEBDOMADAIRE.

Le prochain volume présentera sur sa couverture un magnifique dessin artistique, et sera imprimé avec un nouveau caractère. Les pages en seront coupées et cousues, et une fois relié, l'ouvrage contiendra une source d'informations utiles et intéressantes.

PRIX DE LA SOUSCRIPTION

Une Copie, pour un an \$2.00 Copies séparées 0.25 On peut s'abonner à toute époque de l'année.

Rédigé par G. B. BURLAND, F. N. BOXER, Architecte. Administrateur Gén. Publié par la Cie. de Lithographie Burland-Debarats, à son nouvel Etablissement, rue Bleury, Montréal.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."



Capital. - - - - \$6,000,000 Actif Disponible, - - - - pres de \$1,200,000

OFFICIERS:

Président: J. F. SINCENNES. Gérant Général: ALFRED PERRY. Assist.-Gérant: DAVID L. KIRBY. Vice-Président: JOHN OSTELL. Sec. et Trés.: ARTHUR G. GNON. Gérant de la Marine: CHS G. FORTIER.

ACTIF EN OR

Table listing assets in gold, including 'Bons et autres valeurs et espèces des Etats-Unis', 'Bons de la Compagnie d'Entrepôt de Montréal', 'Stocks de Banques', etc., with their respective values.

PASSIF

Toutes Réclamations pendantes pour Pertes, Billets payables, et divers Comptes dûs par la Compagnie. \$149,291 59

Assure tous les Risques d'Incendie, ainsi que les Bâtiments voyageant dans les eaux intérieures et leurs Cargaisons, et les Frêts et Cargaisons des Navires à vapeur et à voile Océaniques de première classe.

BUREAU PRINCIPAL: 160 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

Les annonces de naissances, mariages ou décès sont publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

NAISSANCE

A Montréal, le 17 janvier, la dame de M. Joseph Chevalier, commis-marchand, un fils.

Lithographie Typographique Cravure

IMPRESSIONS de toute sorte, depuis la TÊTE DE COMPTE la plus unie, jusqu'à la PANCAPIE la plus élégante.

LE RANGÉ ou Fourneau à cuisine le plus amélioré est Le "NEW ENGLAND"

Ses qualités sont trop nombreuses pour être énumérées, mais on peut facilement se convaincre en en faisant l'inspection.

MEILLEUR & Cie., 652, RUE CRAIG, Près de la Rue Bleury.

MACHINE A LAYER DE BUNNELL, TORDEUSE ET REPASSEUSES. Machine à peler les pommes, à trancher le pain, les légumes, les viandes, &c.

\$225. PIANOS POUR \$225.

Neufs—pleinement garantis, 7 Octaves,—toutes es Améliorations modernes,—le son est plein, riche et pathétique.—Combinaison exquise, produisant un magnifique effet d'orchestre. Notre désir est qu'ils soient soigneusement essayés et examinés. \$225 chaque. Réparations de toutes sortes à prix modérés.—A. M. LEICESTER & CIE., Fabricants de Pianos, 845 et 847, Rue St. Joseph, Montréal.

Corniches ROULEAUX ET ANNEAUX, aussi BARRES D'ESCALIERS, la plus grande variété dans les derniers goûtés, chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

LE VIDO. EAU DE BEAUTE, PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR. AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un pré-servatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir:—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Puslules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint. Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante. Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875. Vendu chez le Dr. GAUTHIER, 190, Rue St. Laurent.

AVIS.

DEMANDE sera faite au PARLEMENT DU CANADA, à sa prochaine Session, pour amender la Charte de

"LA BANQUE DES PROVINCES-UNIES,"

en changeant son nom et aussi le Chef-Lieu ou Place d'Affaires d'icelle, et pour d'autres fins.

ROBERT ARMOUR, AVOCAT DES PETITIONNAIRES. BOWMANVILLE, 2 Décembre 1875

CARLE SANG, C'EST LA VIE.

CELEBRE PURIFICATEUR DU SANG DE CLARKE

(Marque de Commerce:—"Blood Mixture.")

LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR,

nettoie et élimine du sang toutes les impuretés et ne saurait être trop hautement recommandé. C'est un remède infailible contre la Scrofule, le Scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente.

Il guérit les Vieilles Plaies les Plaies Ulcérées sur le Cou les Plaies Ulcérées sur les Jambes les Boutons Noirs sur la Figure le Scorbut et ses suites les Ulcères cancéreux les maladies du Sang et de la Peau les Enflures Glandulaires Élimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause. Comme ce mélange est agréable au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe, le Propriétaire conseille fortement aux malades d'en faire l'essai.

Des Milliers de Témoignages attestent de son efficacité. Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisses, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour opérer la guérison dans la plupart des cas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MÉDECINES PATENTÉES de l'univers.

Soul Propriétaire: F. J. CLARKE, Chimiste, APOTHECAIRES' HALL, LINCOLN, ANGLETERRE. Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario: EVANS, MEROER & Cie., MONTREAL

Expédié par la malle sur réception d'un mandat de Poste. 7-1-22

Contellerie FOURCHETTES ET CUILLETS, SHUILLIERS, plaqués à prix réduits. Aussi venant d'être reçus: CAGES D'OISEAUX, CAFETIÈRES FRANÇAISES à alambique et PLUMES FRANÇAISES, chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée au No. 319, rue St. Antoine, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DEBARATS.